OSISKO DÉVELOPPEMENT CORP.

Rapport de gestion

Pour les trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2022

Ce rapport de gestion (le « rapport de gestion ») de la situation financière et des activités d'Osisko Développement Corp. et ses filiales (« Osisko Développement » ou la « Société ») pour les trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2022 (« T3 2022 » et « CA 2022 » respectivement) devrait être lu en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour les trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2022 et les états financiers consolidés audités pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020, lesquels ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés ainsi que des autres informations financières de la Société contenues dans ce rapport de gestion. Les valeurs monétaires figurant dans le présent rapport sont exprimées en dollars canadiens, la monnaie de présentation et la monnaie fonctionnelle de la Société, sauf indication contraire. Les actifs et les passifs des filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan, et les produits et les charges sont convertis au taux de change moyen sur la période de présentation de l'information. Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs et devrait être lu en tenant compte des facteurs de risque décrits à la rubrique « Mise en garde relative aux énoncés prospectifs ». Le présent rapport de gestion est en date du 7 novembre 2022, la date à laquelle le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour les trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2022, suivant la recommandation du comité d'audit.

La Société a été prorogée en tant que société fédérale assujettie aux dispositions de la Loi canadienne sur les sociétés par actions (« LCSA ») en novembre 2020 et se consacre au développement de son actif minier principal, le projet aurifère Cariboo situé en Colombie-Britannique (Canada) (le « projet aurifère Cariboo »). Osisko Développement détient également un projet aurifère en développement dans l'état de Sonora au Mexique, connu sous le nom du projet aurifère San Antonio (le « projet aurifère San Antonio »), la mine d'or Trixie où la production est présentement à l'essai en Utah aux États-Unis (« Trixie »), des portefeuilles de propriétés à fort potentiel dans la région de la Baie-James au Québec (Canada) et celle de Guerrero (Mexique), ainsi qu'un portefeuille de titres négociables. Les actions ordinaires d'Osisko Développement se négocient à la Bourse de New York (« NYSE ») et à la Bourse de croissance TSX (« TSXV ») sous le symbole ODV.

Table des matières

Notre entreprise	2
Faits saillants – T3 2022	2
Faits saillants – 2022	2
Incertitudes liées à la COVID-19	3
Activités d'exploration et d'évaluation / Activités de développement minier	4
Placements en actions	14
Activités en matière de développement durable	16
Financements	17
Principales informations financières	20
Résultats d'exploitation	21
Liquidités et sources de financement en capital	23
Flux de trésorerie	24
Actifs non courants	25
Intérêts miniers	25
Résultat (perte) d'exploitation	25
Transactions entre parties liées	26
Obligations et engagements contractuels	26
Arrangements hors bilan	26
Risques et incertitudes	26
Contrôles, procédures de divulgation de l'information et contrôles internes à l'égard de l'information financière (CPDI)	33
Base d'établissement des états financiers intermédiaires consolidés résumés	33
Estimations et jugements comptables critiques	34
Instruments financiers	34
Renseignements techniques	34
Structure du capital-actions	34
Mise en garde relative aux énoncés prospectifs	34

Notre entreprise

Osisko Développement vise à devenir un producteur nord-américain de métaux précieux de calibre intermédiaire, en ciblant des projets de développement et des investissements avec un potentiel de création de valeur. Les principaux projets détenus par la Société en date du 30 septembre 2022 sont les suivants :

- Projet aurifère Cariboo (obtention des permis Colombie-Britannique, Canada), détenu et exploité par Barkerville Gold Mines Ltd (« Barkerville »)
- Projet aurifère San Antonio (modification des permis Sonora, Mexique), détenu et exploité par Sapuchi Minera S. R.L de C.V. (« Sapuchi Minera »)
- Mine test Trixie (production à l'essai Utah, États-Unis), détenue et exploitée par Tintic Consolidated Metals LLC (« Tintic »)

L'évaluation et le développement des différents projets de la Société dépendent de la capacité de la direction à obtenir des financements additionnels à l'avenir; se reporter à la rubrique « Liquidités et sources de financement en capital » cidessous.

Faits saillants - T3 2022

Tintic:

- 5 353 onces d'or (« Au ») produites à une teneur moyenne de 0,91 once par tonne courte (« oz/t ») Au (31,3 grammes par tonne (« g/t Au »)) depuis la date de l'acquisition de Tintic par Osisko Développement le 27 mai 2022.
- 1 342 pieds (409 mètres) de construction du portail et de la rampe complétés (~25 % d'avancement) au 30 septembre 2022.
- 20 000 pieds (6 096 mètres) de forage à circulation inverse et 1 898 pieds (622 mètres) de forage au diamant depuis l'acquisition de la Société, avec quatre foreuses présentement en activité.
- Produit de 20 millions de dollars US en trésorerie reçu suivant la clôture du flux sur les métaux produits à Tintic avec Osisko Bermuda Limited (« OBL »), une filiale à part entière de Redevances Aurifères Osisko.

Barkerville:

- 7 163 onces d'or produites à une teneur moyenne de 6,50 g/t Au à la mine test Bonanza Ledge à partir de 53 352 tonnes de matériel minéralisé traité au 30 septembre 2022.
- Les opérations minières ont cessé à la mine test Bonanza Ledge en juin 2022.
- Les documents finaux pour l'évaluation environnementale du projet aurifère Cariboo ont été déposés et font l'objet d'un examen final par le gouvernement provincial.

Sapuchi Minera:

- 7 358 onces d'or vendues suivant le traitement des empilements existants par lixiviation en tas pour les trois mois terminés le 30 septembre 2022.
- 1,1 million de tonnes à une teneur moyenne de 0,58 g/t Au ont été placées sur la halde de lixiviation en tas.
- Une charge de dépréciation hors trésorerie de 81 millions de dollars a été comptabilisée au T3 2022.

Faits saillants - 2022

- Le 30 juin 2022, la Société a annoncé une estimation des ressources minérales (« **ERM** ») initiale pour le projet San Antonio.
- Le 10 juin 2022, la Société a déposé un rapport technique pour le projet Tintic.

Le 27 mai 2022 :

- le produit brut d'environ 119,4 millions de dollars US, incluant les intérêts cumulés (151,3 millions de dollars CA), du placement privé sans intermédiaire a été libéré de l'entiercement lorsque la Société a répondu à l'exigence d'inscrire ses actions ordinaires à la NYSE;
- o la clôture de l'acquisition de Tintic dont les actifs comprennent la mine test Trixie où la production est présentement à l'essai (se reporter à la rubrique *Acquisition de Tintic*);
- le produit brut d'environ 61,1 millions de dollars, incluant les intérêts cumulés, du placement privé par l'entremise d'un courtier a été libéré de l'entiercement lorsque la Société a rempli la condition de clôturer l'acquisition de Tintic;
- le produit brut total des financements, incluant la tranche du placement privé par l'entremise d'un courtier qui a été clôturée le 2 mars 2022, s'est élevé à environ 255,5 millions de dollars (se reporter à la rubrique *Financements*);
- la Société a convenu d'une liste de conditions exécutoire avec OBL, une filiale à part entière de Redevances Aurifères Osisko Limitée (« Redevances Aurifères Osisko »), pour un flux visant les métaux produits par Tintic (le « flux ») pour une contrepartie totale de 20 millions de dollars US en trésorerie.
- Le 24 mai 2022, la Société a annoncé les résultats de son évaluation économique préliminaire (« EEP ») pour le projet aurifère Cariboo et a déposé un rapport technique conforme au Règlement 43-101 à l'appui.
- Le 26 avril 2022, les actionnaires et le conseil d'administration de la Société ont approuvé un regroupement des actions ordinaires à raison de trois actions pour une action, qui est entré en vigueur le 4 mai 2022.
- Le 13 avril 2022, la Société a annoncé les résultats issus du programme de forage d'exploration et de conversion des ressources de 2021 sur son projet aurifère Cariboo.

Pour de plus amples détails, veuillez consulter les communiqués de presse déposés sur SEDAR (www.sedar.com).

La Société disposait de liquidités totalisant approximativement 133,1 millions de dollars en date du 30 septembre 2022.

Composition du conseil d'administration et de la direction

Le conseil d'administration d'Osisko Développement est formé des personnes suivantes élues lors de l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de la Société qui a eu lieu le 26 avril 2022 : Sean Roosen (président du conseil); Charles E. Page (administrateur principal); Michele McCarthy; Duncan Middlemiss; Marina Katusa; et Éric Tremblay.

La direction d'Osisko Développement inclut Sean Roosen (président du conseil et chef de la direction); Chris Lodder (président); Luc Lessard (chef de l'exploitation); Alexander Dann (chef de la direction financière et vice-président, finances), Laurence Farmer (avocat principal, vice-président, développement stratégique et secrétaire corporatif); François Vézina (vice-président principal, développement de projets, services techniques et environnement); Martin Ménard (vice-président, ingénierie et construction); Chris Pharness (vice-président, développement durable); et Maggie Layman (vice-présidente, exploration).

Le 18 octobre 2022, la Société a annoncé le départ de Jean-François Lemonde, vice-président, relations avec les investisseurs. Laurence Farmer, avocat principal et vice-président, développement stratégique, occupe la fonction de responsable des relations avec les investisseurs sur une base intérimaire.

Le 1^{er} juillet 2022, Laurence Farmer s'est joint à la Société, en provenance de Redevances Aurifères Osisko où il occupait le poste d'avocat principal. Avec la nomination de M. Farmer, M. André Le Bel a quitté le poste de secrétaire corporatif de la Société pour poursuivre ses fonctions auprès de son employeur Redevances Aurifères Osisko.

Incertitudes liées à la COVID-19

La Société peut faire face à des risques liés à des épidémies ou à des éclosions de maladies transmissibles, lesquelles pourraient perturber significativement ses activités et avoir une incidence défavorable et importante sur son entreprise et sa situation financière. Les activités de la Société pourraient ainsi être défavorablement touchées par les effets du coronavirus (COVID-19) ou d'autres épidémies et par les réactions des gouvernements ou des marchés à cet égard.

La mesure des effets de la COVID-19 sur les affaires de la Société, y compris ses activités et le marché de ses titres, dépendra des développements futurs, qui sont extrêmement incertains, qui ne sont pas prévisibles à ce moment et qui comprennent la durée, la gravité et l'étendue de l'épidémie ainsi que les actions prises pour contenir ou traiter l'épidémie de COVID-19. En particulier, la propagation continue de la COVID-19 à l'échelle mondiale pourrait avoir un impact négatif majeur sur les activités de la Société, y compris, sans s'y limiter, sur la santé des employés, la productivité de la maind'œuvre, l'augmentation des primes d'assurance, les restrictions de déplacements, la disponibilité d'experts et de personnel du secteur, les restrictions sur son programme de forage et/ou les délais associés au traitement de données de forage et d'autres essais métallurgiques, et d'autres facteurs qui dépendront des développements futurs indépendants de la volonté de la Société, ce qui peut avoir un effet négatif important sur ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Rien ne garantit que le personnel de la Société ou le personnel de ses entrepreneurs ne sera pas touché par ces maladies pandémiques et que la productivité de ses effectifs ne sera pas ultimement réduite et que les frais liés à la sécurité, les frais médicaux et les primes d'assurance ne feront pas l'objet d'une hausse en raison de ces risques pour la santé et des réactions des gouvernements ou des marchés à cet égard.

Activités d'exploration et d'évaluation / Activités de développement minier

Étapes à venir pour les principaux projets

Étapes clés pour chaque projet	Date de réalisation prévue	Coûts résiduels anticipés*
Projet aurifère Cariboo		
Étude de faisabilité	T4 2022	5,9 M\$
Certificat d'évaluation environnementale	T1 2023	0,4 M\$
Permis	T4 2023	5,0 M\$
Projet San Antonio		
Permis	Documents déposés – en attente de l'approbation gouvernementale	Aucun
Projet Tintic		
Développement de la rampe – 1 ^{re} étape	T1 2023	8 M\$

^{*}Au 30 septembre 2022

Projet aurifère Cariboo

Le 21 novembre 2019, Redevances Aurifères Osisko a acquis le projet aurifère Cariboo situé dans le district minier historique Cariboo au centre de la Colombie-Britannique, au Canada, par le biais de l'acquisition de Barkerville. Le projet faisait partie des actifs contribués par Redevances Aurifères Osisko qui ont créé la Société le 25 novembre 2020.

Activités d'exploration et mise à jour de l'estimation des ressources minérales

Au total, 152 500 mètres ont été forés en 2021 sur la propriété aurifère Cariboo dans le cadre du programme de forage d'exploration et de conversion des ressources, en appui à l'étude de faisabilité en cours. Les travaux de forage ont débuté en janvier 2021 et ont pris fin en octobre; jusqu'à 12 foreuses au diamant ont été utilisées durant la campagne. Voici la répartition pour chaque gîte : 61 000 mètres forés à Shaft, 49 500 mètres à Valley, 30 000 mètres à Lowhee et 10 700 mètres à Mosquito. De plus, 1 500 mètres ont aussi été forés à QR. Les résultats de forage ont confirmé les extensions en aval-pendage des réseaux de veines minéralisées et des intersections à haute teneur au sein de l'estimation des ressources minérales actuelle.

La Société a repris les travaux de forage au T1 2022 avec une foreuse au diamant sur la zone Lowhee afin de mieux délimiter les corridors filoniens. Les travaux de forage ont débuté en mars 2022 et ont été complétés en octobre. Au total,

6 500 mètres ont été forés en 27 sondages. Les résultats de forage de ce programme seront publiés au cours du quatrième trimestre de 2022.

Pour plus d'information sur les résultats de forage d'exploration, veuillez consulter les communiqués de presse de la Société déposés sur SEDAR (www.sedar.com) en date du 13 avril 2022, 1er juin 2022, 10 juin 2022 et 22 juin 2022.

Le 24 mai 2022, la Société a annoncé une mise à jour de l'estimation des ressources minérales pour le projet aurifère Cariboo dans le cadre de son évaluation économique préliminaire (« **EEP** »). Voir le tableau ci-dessous. Les teneurs des ressources ont une certaine dilution intégrée en raison du processus de modélisation en « corridors filoniens » plutôt qu'en veines individuelles. Des essais métallurgiques ont démontré que la minéralisation pouvait être concentrée efficacement par flottation et tri de minerai par transmission de rayons X, en raison de la forte association entre l'or et la pyrite. Les concentrés pourront ensuite être traités à l'usine QR détenue par la société. L'estimation des ressources minérales englobe huit secteurs et gîtes : les gîtes Shaft et Mosquito Creek dans le secteur d'Island Mountain, les gîtes Cow et Valley dans le secteur de Cow Mountain, et les gîtes Lowhee, KL, BC Vein et Bonanza Ledge dans le secteur de Barkerville Mountain selon un seuil de coupure de 2,0 g/t Au (grammes par tonne métrique) pour tous les gîtes sauf Bonanza Ledge. Le seuil de coupure à Bonanza Ledge est de 3,5 g/t Au.

L'estimation des ressources minérales s'appuie sur plus de 650 000 mètres de carottes issues des campagnes de forage de 2015 à 2021 et des données de forage historiques vérifiées provenant d'un total de 3 550 trous de forage. Une solide compréhension des contrôles de la minéralisation a permis à l'équipe technique d'Osisko Développement d'établir une estimation des ressources minérales guidée par la lithologie, l'altération, la structure et la minéralisation.

Estimation des ressources minérales du projet aurifère Cariboo

		Tonnes	Teneur	Onces
Catégorie	Gîte			
		000	(g/t Au)	000
Mesurées	Bonanza Ledge	47	5,1	8
	Bonanza Ledge	32	4,0	4
	BC Vein	1 030	3,1	103
	KL	389	3,2	40
	Lowhee	1 621	3,6	188
Indiquées	Mosquito	1 795	4,3	249
	Shaft	11 139	4,3	1 531
	Valley	4 403	3,8	536
	Cow	6 645	3,8	811
Total des ressources mesurées		47	5,1	8
Total des ressources minérales ir	ndiquées	27 055	4,0	3 463
	BC Vein	461	3,5	53
	KL	1 905	2,8	168
	Lowhee	520	3,5	59
Présumées	Mosquito	1 262	3,6	146
resumoes	Shaft	5 730	3,9	725
	Valley	2 135	3,4	235
	Cow	2 394	3,1	236
Total des ressources minérales m	nesurées et indiquées	27 102	4,0	3 470
Total des ressources minérales p	résumées	14 407	3,5	1 621

Remarques concernant l'ERM:

- Les personnes qualifiées indépendantes pour les estimations des ressources minérales, tel que ce terme est défini par le Règlement 43-101, sont Carl Pelletier, géo., et Vincent Nadeau Benoit, géo. (InnovExplo inc.). L'ERM de 2022 a été faite en date du 17 mai 2022.
- 2. Ces ressources minérales ne sont pas des réserves minérales puisque leur viabilité économique n'a pas été

démontrée.

- 3. L'estimation des ressources minérales est conforme aux Normes de définitions de l'ICM pour les ressources minérales et les réserves minérales (2014), et suit les lignes directrices sur les pratiques exemplaires en matière d'estimation des ressources et des réserves minérales émises par l'ICM en 2019.
- 4. En tout, 471 zones filoniennes ont été modélisées pour les gîtes de Cow Mountain (Cow et Valley), Island Mountain (Shaft et Mosquito), Barkerville Mountain (BC Vein, KL et Lowhee) et une zone aurifère de Bonanza Ledge. Une épaisseur minimale réelle de 2,0 m a été appliquée, en se basant sur la teneur du matériel adjacent lorsque celui-ci avait été analysé, ou une valeur de zéro lorsqu'il n'avait pas été analysé.
- 5. L'estimation est présentée dans le cadre d'un scénario potentiel d'exploitation souterraine à un seuil de coupure de 2,0 g/t Au, à l'exception de Bonanza Ledge où le seuil de coupure est de 3,5 g/t Au. Les seuils de coupure pour les gîtes Cow, Valley, Shaft, Mosquito, BC Vein, KL et Lowhee ont été calculés en regard d'un prix de l'or de 1 600 \$ US l'once; un taux de change \$ US/\$ CA de 1,30; un coût global d'exploitation minière de 50,41 \$/t; des coûts de traitement et de transport de 30,41 \$/t; et des charges générales et administratives (« charges G&A ») et environnementaux de 16,18 \$/t. Le seuil de coupure pour le gîte Bonanza Ledge a été calculé en regard d'un prix de l'or de 1 600 \$ US l'once; un taux de change \$ US/\$ CA de 1,30; un coût global d'exploitation minière de 79,13 \$/t; des coûts de traitement et de transport de 60,00 \$/t; et des charges G&A et environnementales de 51,65 \$/t. Il faudrait réévaluer les seuils de coupure à la lumière des futures conditions du marché, tels que les prix des métaux, le taux de change, et les coûts de l'exploitation minière.
- 6. Les valeurs de masse volumique pour les gisements Cow, Shaft et BC Vein ont fait l'objet d'une estimation par la méthode d'interpolation ID2 et les valeurs suivantes ont été appliquées aux blocs non estimés : 2,80 g/cm³ pour Cow, 2,79 g/cm³ pour Shaft, et 2,69 g/cm³ pour BC Vein. Des valeurs de masse volumique médianes ont été appliquées pour les gisements Valley (2,81 g/cm³), Mosquito (2,79 g/cm³), KL (2,81 g/cm³) et Lowhee (2,75 g/cm³). Pour ce qui est du gisement Bonanza Ledge, une masse volumique de 3,20 g/cm³ a été retenue.
- 7. Un plafonnement en quatre étapes a été utilisé pour les données composites des gisements Cow (3,0 m), Valley (1,5 m), Shaft (2,0 m), Mosquito (2,5 m), BC Vein (2,0 m), KL (1,75 m) et Lowhee (1,5 m). Des ellipses de recherche limitées comprises entre 7 et 50 g/t Au à quatre distances différentes de 25 à 250 m ont été utilisées pour chaque gisement. Les teneurs élevées de Bonanza Ledge ont subi un plafonnement à 70 g/t Au sur 2,0 m de données composites.
- 8. Les ressources minérales des zones filoniennes Cow, Valley, Shaft, Mosquito, BC Vein, KL et Lowhee ont fait l'objet d'une estimation au moyen du logiciel Datamine Studio^{MC} RM 1.9, des limites fermes ayant été retenues pour les valeurs de titrage composites. L'interpolation d'un modèle de sous-blocs a fait appel à la méthode de krigeage ordinaire (dimensions de bloc proche = 5 m x 5 m x 5 m). L'estimation des ressources minérales au gisement Bonanza Ledge a fait appel au logiciel GEOVIA GEMS^{MC} 6.7, des limites fermes ayant été retenues pour les valeurs de titrage composites. La méthode du krigeage ordinaire a été utilisée pour l'interpolation d'un modèle de blocs (dimensions de bloc = 2 m x 2 m x 5 m).
- 9. Les résultats sont présentés in situ. Une once (troy) = tonnes métriques x teneurs/31,103 48. Les calculs ont été effectués en utilisant des unités métriques (mètres, tonnes, g/t). Le nombre de tonnes a été arrondi au millier près. Tout écart dans les totaux est attribuable au fait que les nombres ont été arrondis, conformément aux recommandations du Règlement 43-101.
- 10. Autres que ceux qui sont énoncés dans l'EEP, les personnes qualifiées responsables de cette section du rapport technique n'ont connaissance d'aucun facteur environnemental, lié aux permis, juridique, lié aux titres, fiscal, socioéconomique, lié à la commercialisation, politique ou de tout autre facteur pertinent qui pourrait avoir une incidence importante sur l'estimation des ressources minérales.

Les corridors filoniens pris en compte dans l'estimation des ressources aurifères à Cariboo sont modélisés jusqu'à une profondeur moyenne de 350 mètres et les forages d'exploration ont recoupé de la minéralisation jusqu'à une profondeur de plus de 700 mètres sous la surface. La Société poursuivra l'exploration systématique afin de mieux définir et d'augmenter l'étendue des zones connues et développer de nouvelles cibles sur les terrains restants. La Société a l'intention de forer à partir des infrastructures souterraines une fois qu'elle aura obtenu les permis et que la construction d'une galerie d'exploration sera terminée. Le modèle lithostructural 3D rigoureux qui définit les contrôles de la minéralisation permet à l'équipe d'exploration de définir des ressources minérales supplémentaires beaucoup plus efficacement, avec un taux de réussite élevé (80 % des trous de forage recoupent une minéralisation potentiellement rentable), ce qui réduit le coût par once découvrable. Ce modèle peut être appliqué sur les 65 kilomètres d'étendue latérale restante.

Les informations dans le rapport technique identifié ci-dessus utilisent les expressions ressources minérales mesurées, ressources minérales indiquées et ressources minérales présumées comme une mesure relative du niveau de confiance accordé à l'estimation des ressources. Le lecteur est avisé que des ressources minérales ne sont pas des réserves minérales économiques et que la viabilité économique de ressources qui ne sont pas des réserves minérales n'a pas été démontrée. L'estimation des ressources minérales peut être sensiblement affectée par des problèmes géologiques,

environnementaux, de permis, juridiques, de titre, sociopolitiques, de marketing, ou d'autres problèmes pertinents. L'on ne doit pas supposer que des ressources minérales présumées seront éventuellement converties, en tout ou en partie, en ressources minérales de catégorie indiquée ou mesurée. L'estimation de ressources minérales est classée conformément aux *Normes de définitions pour les ressources minérales et les réserves minérales* de l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (l'« ICM »), intégrées par renvoi dans le Règlement 43-101. En vertu de la règlementation canadienne, les estimations de ressources minérales présumées ne peuvent servir de fondement pour les études de faisabilité ou de préfaisabilité ou les études économiques à l'exception d'une évaluation économique préliminaire tel que défini dans le Règlement 43-101. Le lecteur est avisé qu'il ne doit pas supposer que des travaux ultérieurs sur les ressources présentées mèneront éventuellement à des réserves minérales qui pourraient être exploitées économiquement. Le lecteur est avisé que le rapport technique de Caribou (tel que défini ci-dessous), étant une évaluation économique préliminaire (en vertu du Règlement 43-101), est de nature préliminaire et tient compte de ressources minérales présumées qui sont considérées trop spéculatives d'un point de vue géologique pour y appliquer des considérations économiques permettant de les classer dans les réserves minérales. Rien ne garantit que l'évaluation économique préliminaire (en vertu du Règlement 43-101) sera réalisée.

Pour de plus amples renseignements sur le projet aurifère Cariboo, veuillez vous référer au rapport technique intitulé « *Preliminary Economic Assessment for the Cariboo Gold Project, District of Wells, British Columbia, Canada* », en date du 24 mai 2022 avec une date d'effet au 24 mai 2022 (le « **rapport technique Cariboo** »), disponible sur le site Web de la Société ou sous le profil de la Société au www.sedar.com.

Processus d'évaluation environnementale (« EE ») et d'obtention des permis

Le 27 octobre 2021, la Province de Colombie-Britannique, la Première Nation Lhtako Dené et la Société ont annoncé l'approbation des modifications aux permis M-238 et M-198 octroyés en vertu de la Loi sur les mines, permettant l'expansion de la mine souterraine existante à Bonanza Ledge II. Ces modifications permettent de maintenir en emploi 127 travailleurs à la mine. L'expansion du projet Bonanza Ledge II permet aussi d'assurer la continuité de certaines activités minières pendant que l'évaluation environnementale du projet aurifère Cariboo va de l'avant. En juillet 2021, la province de Colombie-Britannique a autorisé un permis pour l'extraction d'un échantillon en vrac de 10 000 t de matériel minéralisé, le développement d'un portail et de 2 200 m de galeries pour accéder au gisement.

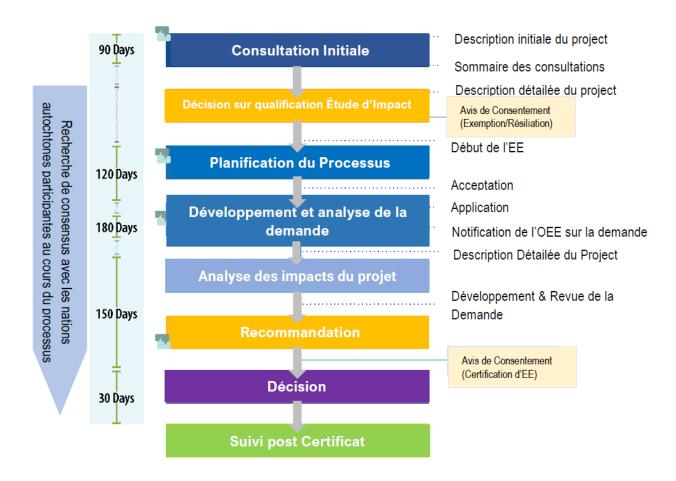
Osisko Développement a démarré un processus d'évaluation environnementale au printemps 2019 pour le projet aurifère Cariboo. Le projet a franchi plusieurs jalons en vue d'obtenir le certificat d'EE tel que planifié au premier trimestre de 2023. Les étapes complétées et qui restent à compléter pour obtenir le certificat d'EE qui accordera à la Société le droit de déposer une demande de permis pour le projet aurifère Cariboo sont résumées ci-dessous.

Les étapes complétées et à compléter requises pour obtenir la certification d'EE ciblée au T1 2023 sont résumées cidessous :

- Engagement initial Complété, description initiale du projet et résumé de l'approche d'engagement
- Décision de préparation d'EE Complété, description détaillée du projet, obtention de l'avis de consentement
- Planification du processus Complété
- Préparation et révision de l'application Application déposée et à l'étude
- Incidences de l'évaluation
- Recommandations
- Décision
- · Après l'obtention du certificat

Projet Cariboo

Processus d'évaluation environnemental de la Colombie-Britannique



Au 30 septembre 2022, le projet aurifère Cariboo a atteint les étapes avancées du processus d'obtention des permis et des études économiques, tel que résumé dans les faits saillants ci-dessous :

- L'étude de faisabilité (« EF ») pour le projet aurifère Cariboo devrait être complétée d'ici la fin de l'exercice 2022. L'EF a été conçue de façon à tenir compte du contexte inflationniste actuel et envisagera un projet par étapes, à faible intensité capitalistique, avec des infrastructures évolutives. La direction est d'avis que cette approche de développement pour le projet Cariboo permettra d'atténuer le risque d'intensité capitalistique tout en offrant la possibilité de maximiser nos marges ainsi que notre capacité à exploiter ce que nous anticipons être plusieurs gisements le long de deux corridors totalisant environ 80 km de minéralisation, fournissant ainsi une plateforme qui permettra de progresser vers l'objectif ultime d'établir un grand camp minier.
- La cérémonie de signature du 23 octobre 2022 avec les aînés et les membres de la Première Nation Lhtako Dené à Wells et Quesnel a été un évènement important dans le cadre de l'entente sur la durée de vie du projet intervenue entre la Première Nation Lhtako Dené et Osisko Développement, soulignant l'importance de notre partenariat, de notre soutien mutuel et des avantages qui en découlent.
- L'application révisée pour le processus d'évaluation environnementale (« EE ») a été déposée auprès du Bureau des évaluations environnementales (Environmental Assessment Office ou « EAO ») de la Colombie-Britannique le 14 octobre 2022 pour le projet aurifère Cariboo. Les 1 700 commentaires reçus de la part des différents examinateurs ont été traités avec succès et ODV s'attend à recevoir l'acceptation officielle du ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Innovation sobre en carbone (le « ministère ») d'ici la mi-novembre 2022 afin de procéder à la phase Incidences de l'évaluation et Recommandations, qui est la dernière étape du processus d'évaluation environnementale. Le tout se déroule conformément à l'échéancier prévu par la Société, qui s'attend

à recevoir le certificat d'EE au premier trimestre de 2023 pour une capacité d'exploitation de 4 750 tonnes / jour.

- En parallèle au processus d'EE, la Société a entrepris les démarches pour la demande officielle de permis pour le projet aurifère Cariboo, avec le dépôt de la Description de projet au ministère le 30 septembre 2022.
- Tous les travaux de forage et de modélisation géologique ont été complétés et les résultats d'analyse de 2022 seront publiés sous peu, suivant la vérification finale des données d'AC/CQ.
- Tous les permis ont été reçus pour l'échantillonnage en vrac dans le secteur du gîte Lowhee, qui implique 2 200 mètres de développement souterrain et l'extraction de 10 000 tonnes de matériel minéralisé pour de nouveaux essais de tri. L'usine QR, où le matériel minéralisé sera traité, dispose de tous les permis requis.
- Au-delà du secteur du projet aurifère Cariboo, 25 cibles de forage de grande qualité sont déjà définies, démontrant les années d'exploration continue sur les titres miniers détenus par ODV autour du projet aurifère Cariboo.

Le projet Cariboo est l'actif phare d'Osisko Développement avec des ressources mesurées, indiquées et présumées décrites dans le tableau ci-dessus. La position de terrain totalise 155 000 hectares et couvre, sur une étendue latérale d'environ 80 kilomètres, des cibles minérales offrant des occasions potentielles de faire de futures découvertes.

La Société a entrepris les démarches pour la demande officielle de permis pour le projet aurifère Cariboo avec le dépôt de la Description de projet au ministère le 30 septembre 2022. La Société s'attend à obtenir les derniers permis d'ici la fin de 2023.

Projet Bonanza Ledge II

En parallèle à l'examen de l'évaluation environnementale, au processus d'obtention des permis et à la préparation du rapport 43-101 sur le projet aurifère Cariboo, la Société a aussi produit environ 11 424 onces sur son projet Bonanza Ledge II depuis le redémarrage du projet.

Le projet Bonanza Ledge II est un projet à petite échelle de courte durée qui a été placé en mode de surveillance et maintien au début du mois de juin 2022. Le projet permet à la Société de faciliter (i) les opportunités de gérer les obligations de remise en état historiques héritées par la Société, (ii) la formation pratique et la mise en service du complexe minier et d'usinage de la Société sur le projet aurifère Cariboo, et (iii) le maintien des retombées économiques et sociales pour les communautés et les partenaires des Premières Nations. Des coûts d'exploitation de 24,2 millions de dollars, n'étant pas attribuables à la vente de métaux précieux affinés vendus au cours de l'exercice, ont été comptabilisés dans les autres coûts d'exploitation à l'état consolidé des résultats.

Objectifs pour 2022

La Société a démarré les opérations minières sur son projet Bonanza Ledge II au premier trimestre de 2021 après avoir obtenu, au T1 2021, un avis de départ du ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Innovation à faible teneur en carbone de la Colombie-Britannique. La Société a annoncé le 27 octobre 2021 l'obtention des dernières modifications aux permis pour la mine Bonanza Ledge II et l'usine QR. Le permis d'échantillonnage en vrac souterrain pour Cow Mountain a été reçu en juillet 2021. Le portail souterrain a été complété au T4 2021 et la Société a maintenant mis en pause ses activités d'échantillonnage en vrac afin de concentrer ses efforts sur la réalisation de l'étude de faisabilité du projet aurifère Cariboo laquelle devrait être déposée d'ici la fin de 2022.

Il y a lieu de consulter la rubrique de mise en garde intitulée « Facteurs de risque : Activités n'étant pas étayées par une étude de faisabilité ».

Projet aurifère San Antonio

Le projet aurifère San Antonio est une ancienne mine de production d'oxyde de cuivre. En 2020, suivant l'acquisition de ce projet, la Société a concentré ses efforts pour obtenir les permis requis et les modifications aux permis existants afin de réaliser ses activités. La Société a déposé des rapports préventifs pour le traitement des stocks de minerai aurifère sur le site et pour un programme de forage ciblant les zones Sapuchi, Golfo de Oro et California.

La Société a aussi entrepris les activités suivantes :

- Début du manifeste des impacts environnementaux (Manifestacion de Impacto Ambiental (« MIA »));
- Étude du milieu d'accueil;
- Octroi du contrat d'ingénierie, d'approvisionnement, de construction et de gestion pour le traitement des stocks de minerai.

En 2021, Sapuchi Minera se consacrait à différentes activités se rapportant au processus d'obtention des permis, aux relations avec les communautés locales, au forage d'exploration et aux préparatifs en vue du traitement des stocks de matière minéralisée sur le site.

Depuis l'acquisition par Osisko Développement du projet San Antonio en novembre 2020, la Société a réussi à mener à terme les jalons opérationnels suivants :

- La construction d'une halde de lixiviation et d'une usine de traitement par carbone en colonne à la fin de 2021, afin de traiter les stocks de matériel minéralisé empilé.
- 1,1 million de tonnes de minerai empilé à une teneur moyenne de 0,58 g/t Au ont été placées sur la halde de lixiviation en tas.
- 7 358 onces d'or provenant de la halde de lixiviation en tas de San Antonio ont été vendues au 30 septembre 2022.

Permis

La Société a poursuivi les différentes activités en vue de l'obtention des permis qui ont été amorcées en 2020. Ces activités comprennent l'obtention des permis pour le MIA et le changement de l'utilisation du territoire, tout en poursuivant les travaux requis pour terminer l'étude du milieu d'accueil sur l'environnement. Des applications ont été déposées pour quatre nouveaux claims miniers : Sapuchi E-82/40 881, Sapuchi 2 E-82/40 882, Sapuchi 3 E-82/40 883, Sapuchi 4 E-82/40 888.

Programme d'exploration

Une campagne de forage de 45 000 mètres en deux phases a été lancée au T2 2021. Le programme de forage avait pour but de réaliser du forage d'exploration et de définition des ressources selon un espacement de 25 mètres, et de valider les résultats de forage historiques dans trois principaux secteurs : Sapuchi, California et Golfo de Oro. En tout, 27 870 mètres ont été forés en 177 sondages en 2021, soit 62 % du programme de forage planifié au départ. La Société s'attend à ce que le potentiel d'exploration des ressources oxydées et sulfurées augmente.

Le 30 juin 2022, la Société a annoncé une première estimation de ressources minérales exploitables par fosse pour le projet San Antonio (l'« **ERM de Sapuchi** »). Voir les tableaux ci-dessous. L'ERM 2022 de Sapuchi couvre une portion du couloir Sapuchi – Cero Verde qui englobe cinq gîtes : Sapuchi, Golfo de Oro, California, Calvario et High Life, sur une distance latérale d'environ 2,8 km par une largeur maximale de 600 mètres (m) jusqu'à une profondeur maximale de 300 m sous la surface.

L'ERM de Sapuchi est basée sur 84 454 m de forage actuel et historique vérifié en 579 sondages, dont 27 870 m de forage en 177 sondages qui ont été forés par la Société en 2021. La minéralisation aurifère est encaissée dans des brèches hydrothermales et des sédiments altérés, sous forme de stockwerks de veines et veinules de quartz, adjacents à des intrusions et des zones de failles et souvent associés à des carbonates de fer. Des essais métallurgiques ont démontré que les matériaux oxydés se prêtaient bien à la lixiviation et se sont soldés par des recommandations de broyage pour les zones de transition et de sulfures. La Société a déposé le rapport technique le 22 juillet 2022.

Ressources indiquées						
Gîte	Zone de météorisation	Tonnes (Mt)	Au (g/t)	Ag (g/t)	Onces Au (000)	Onces Ag (000 000)
	Oxydes	0,6	0,93	2,8	17	0,05
Californie	Transition	0,2	0,79	3,3	6	0,02
Californie	Sulfures	3,1	1,31	2,4	130	0,23
	Total	3,9	1,22	2,5	153	0,31
	Oxydes	0,2	1,07	2,8	7	0,02
Golfo de	Transition	0,1	1,19	2,8	6	0,01
Oro	Sulfures	5,3	1,46	2,5	249	0,42
	Total	5,7	1,44	2,5	262	0,46

	Oxydes	1,9	0,85	3,6	53	0,22
Sapuchi	Transition	1,4	1,04	3,6	47	0,16
Sapuciii	Sulfures	2,1	0,94	3,4	62	0,22
	Total	5,4	0,93	3,5	162	0,61
	Oxydes	2,7	0,89	3,4	77	0,30
Total	Transition	1,8	1,02	3,5	59	0,20
Total	Sulfures	10,4	1,31	2,6	441	0,88
	Total	14,9	1,20	2,9	576	1,37

PRÉSUMÉES						
Gîte	Zone de météorisation	Tonnes (Mt)	Au (g/t)	Ag (g/t)	Onces Au (000)	Onces Ag (000 000)
	Oxydes	0,4	0,68	2,1	8	0,02
Californie	Transition	0,1	0,85	2,6	4	0,01
Guinorino	Sulfures	1,1	1,27	3,8	46	0,14
	Total	1,6	1,10	3,3	58	0,17
	Oxydes	0,5	0,80	3,0	12	0,04
Golfo de	Transition	0,2	0,93	3,4	5	0,02
Oro	Sulfures	5,7	1,29	2,5	237	0,46
	Total	6,4	1,24	2,5	254	0,52
	Oxydes	0,5	0,84	4,2	14	0,07
High Life	Transition	0,2	0,73	4,5	4	0,02
riigii Liie	Sulfures	0,1	0,90	8,3	4	0,04
	Total	0,8	0,83	4,9	22	0,13
	Oxydes	3,2	0,74	3,7	75	0,37
Sapuchi	Transition	1,6	0,92	3,6	48	0,19
Capacini	Sulfures	2,8	0,92	4,1	84	0,37
	Total	7,6	0,85	3,8	208	0,94
	Oxydes	0,1	0,53	0,0	2	0,00
Calvario	Transition	0,0	0,55	0,0	0,0	0,00
Calvario	Sulfures	0,0	0,0	0,0	0,0	0,00
	Total	0,1	0,53	0,0	2	0,00
	Oxydes	4,6	0,74	3,5	111	0,51
Total	Transition	2,1	0,90	3,6	61	0,24
IOtal	Sulfures	9,8	1,18	3,2	371	1,00
	Total	16,6	1,02	3,3	544	1,76

Remarques concernant l'ERM de Sapuchi :

- Rodrigo Calles, de Servicios Geológicos IMEx, S.C., William Lewis et Alan S. J. San Martin, de Micon International Limited, ont révisé et validé l'estimation des ressources minérales pour les gîtes Sapuchi, Golfo de Oro, California, High Life et Calvario. Ils sont tous des « personnes qualifiées » indépendantes (tel que défini dans le Règlement 43-101) responsables de l'ERM 2022 de Sapuchi. La date d'effet de l'ERM de Sapuchi est le 24 juin 2022.
- Des méthodes d'extraction spécifiques ont été utilisées uniquement pour établir des seuils de coupure raisonnables pour différentes portions du gîte. Aucune analyse économique préliminaire, étude de préfaisabilité ou étude de faisabilité n'a été complétée pour étayer la viabilité économique et la faisabilité technique de l'exploitation de toute portion des ressources minérales en ayant recours à une quelconque méthode d'abattage en particulier.
- Les ressources minérales divulguées ont été estimées en utilisant les normes de définitions de l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (« ICM ») pour les ressources minérales et les réserves minérales et les lignes directrices préparées par le comité de l'ICM dédié aux réserves et aux ressources minérales et adoptées par le conseil de l'ICM.
- Le seuil de coupure économique calculé pour les ressources est de 0,27 g/t Au dans les oxydes (récupération de 70 %), et de 0,44 g/t Au dans la zone de transition et les sulfures (récupération de 90 %).

- Les ressources minérales ne sont pas des réserves minérales et leur viabilité économique n'a pas été démontrée.
- La modélisation géologique a été effectuée par le géologue d'Osisko Développement Gilberto Moreno. L'ERM
 de Sapuchi a été complétée par le géologue Leonardo Souza, MAusIMM (CP) de Talisker Exploration Services,
 sous la supervision de Rodrigo Calles, de Servicios Geológicos IMEx, S. C., William Lewis et Alan S. J. San
 Martin, de Micon International Limited.
- L'estimation est présentée en fonction d'un scénario potentiel d'exploitation à ciel ouvert et des hypothèses en dollars US. Les seuils de coupure ont été calculés en utilisant un prix de l'or de 1 750 \$ US l'once, un taux de change CAD:USD de 1,3; un coût d'exploitation minière de 2,95 \$/t; un coût de traitement de 4 \$/t pour les oxydes et de 13,0 \$/t pour la zone de transition et les sulfures, et des charges générales et administratives de 2,50 \$/t. Il faudrait réévaluer les seuils de coupure à la lumière des futures conditions du marché (prix des métaux, taux de change, coûts d'exploitation minière, etc.).
- Une valeur de masse volumique de 2,55 g/cm³ a été établie pour toutes les zones oxydées, de 2,69 g/cm³ pour les zones de transition et de 2,74 g/cm³ pour les zones de sulfures.
- Les ressources des gîtes Sapuchi, Golfo de Oro, California, High Life et Calvario ont été estimées à l'aide du logiciel Datamine Studio RM 1.3 en ayant recours à des limites fermes sur des résultats d'analyse regroupés en composites (de 3,0 m pour toutes les zones). La méthode d'interpolation du krigeage ordinaire a été utilisée dans un modèle de blocs dont les dimensions étaient de 10 m x 10 m x 5 m.
- Les résultats sont présentés in situ. Une once (troy) = tonnes métriques x teneurs/31,103 48. Les calculs ont été effectués en utilisant des unités métriques (mètres, tonnes, g/t). Le nombre de tonnes métriques a été arrondi au millier près. Tout écart dans les totaux est attribuable au fait que les nombres ont été arrondis, conformément aux recommandations du Règlement 43-101;

Ni la Société ni Servicios Geológicos IMEx, S.C., ni Micon International Limited n'a connaissance d'un enjeu environnemental, lié aux permis, juridique, lié aux titres, fiscal, sociopolitique, lié à la commercialisation ou d'un autre enjeu pertinent connu qui pourrait avoir une incidence importante sur l'estimation des ressources minérales, autre que ceux divulgués dans le présent communiqué de presse.

Pour de plus amples renseignements sur le projet San Antonio, veuillez vous référer au rapport technique intitulé « NI 43-101 Technical Report for the 2022 Mineral Resource Estimate on the San Antonio Project, Sonora, Mexico », en date du 12 juillet 2022 avec une date d'effet au 24 juin 2022, disponible sur le site Web de la Société ou sous le profil de la Société au www.sedar.com.

Minerai empilé

Au T1 2022, Sapuchi Minera a débuté le traitement de ses stocks de minerai empilé sur des haldes de lixiviation en tas au cyanure de sodium (« halde de lixiviation en tas ») et à l'usine de traitement par carbone en colonne. La Société a réalisé ses premières ventes d'or en juillet 2022 et au 30 septembre 2022, la Société disposait de concentré de charbon imprégné prêt pour l'affinage. La Société a vendu 7 358 onces d'or provenant de la halde de lixiviation en tas de San Antonio au cours des trois mois terminés le 30 septembre 2022.

Objectifs pour 2022

Sapuchi Minera continuera d'axer ses efforts sur le traitement des empilements de minerai. Toute la documentation requise pour le changement d'utilisation du territoire et les permis d'EE a été déposée et la Société attend l'octroi de ces deux permis par le gouvernement mexicain.

San Antonio est présentement à l'étape de la planification et de la conception en vue des futurs travaux de forage d'exploration et l'obtention des permis pour le projet de lixiviation en tas à plus grande échelle.

Il y a lieu de consulter la rubrique de mise en garde intitulée « Facteurs de risque : Activités n'étant pas étayées par une étude de faisabilité ».

Acquisition de Tintic

Le 27 mai 2022, Osisko Développement a acquis une participation de 100 % dans Tintic en faisant l'acquisition de : (i) la participation directe de IG Tintic de 75 % dans Tintic; et (ii) toutes les actions émises et en circulation de Chief Consolidated Mining Company (« Chief »). Immédiatement après la clôture de la transaction, Chief a procédé à une fusion avec une filiale nouvellement constituée de la Société (la « fusion ») de telle sorte qu'après la réalisation de la fusion, Chief est maintenant détenu par la Société. À la clôture, Osisko Développement a fait des paiements aux vendeurs d'un montant global d'environ 178 millions de dollars (les « paiements de clôture »), se composant de : (i) paiements en trésorerie d'environ 58,7 millions de dollars US, et (ii) l'émission de 12 049 449 actions ordinaires de la Société (les « actions »).

Un certain nombre d'actionnaires de Tintic correspondant à environ 32,5 % de l'actionnariat total de Tintic ont signé des conventions de blocage de 12 mois, qui prévoient que : (i) 33 % des actions seront librement négociables à l'anniversaire

de quatre mois de la date de clôture de la transaction (la « date de clôture »); (ii) une autre tranche de 33 % des actions sera librement négociable à l'anniversaire de huit mois de la date de clôture; et (iii) la dernière tranche de 34 % des actions sera librement négociable à l'anniversaire d'un an de la date de clôture.

En plus des paiements de clôture, la Société paiera aux vendeurs : (i) des paiements différés de 12,5 millions de dollars US, payables en versements annuels égaux répartis sur cinq ans, en trésorerie ou en actions au gré d'Osisko Développement; (ii) deux octrois de redevances sur le rendement net de fonderie de 1 %, chacun étant assorti d'un droit de rachat de 50 % en faveur d'Osisko Développement pour la somme de 7,5 millions de dollars US, exerçable dans un délai de 5 ans; (iii) le droit de recevoir l'équivalent financier de 10 % du rendement net de fonderie des stocks de matière minéralisée extraite de Trixie depuis le 1er janvier 2018 et accumulée en surface; (iv) le règlement d'un prêt de 5 millions de dollars US contracté auprès d'Osisko Développement; et (v) 10 millions de dollars US advenant le démarrage de la production à la mine Burgin.

Avec la clôture de la transaction, la Société a acquis une participation de 100 % dans la mine test Trixie et dans des claims miniers couvrant plus de 17 000 acres dans le district minier historique de Tintic dans la partie centrale de l'Utah. Les travaux d'exploration en cours de Tintic ont démontré le potentiel d'expansion et de nouvelles découvertes tant à la mine test Trixie que sur le portefeuille de propriétés plus large. Le scénario espéré est que l'acquisition de Tintic, à la suite d'efforts d'exploration, serve à accélérer la démarche de la Société pour devenir un producteur d'or de calibre intermédiaire et ajoute de nouvelles opportunités d'explorer et de développer un autre projet au sein de son portefeuille.

Programme d'exploration

Le projet Tintic englobe 23 anciennes mines de métaux précieux et de base situées dans le district minier East Tintic en Utah, à 95 km au sud-ouest de Salt Lake City. Le projet Tintic couvre une superficie de plus de 17 000 acres (6 880 ha), incluant 14 200 acres (5 746 ha) de claims miniers concédés par lettres patentes. Trixie, située au sein du projet Tintic, est une mine d'or où la production est présentement à l'essai à un taux d'extraction minière d'environ 35 tonnes par jour.

Pour de plus amples renseignements sur le projet Tintic, veuillez vous référer au rapport technique intitulé « *Technical Report on the Tintic Project, East Tintic Mining District, Utah County, Utah, USA* », en date du 10 juin 2022 (date d'effet au 7 juin 2022) (le « **rapport technique Tintic** »), disponible sur le site Web de la Société ou sous le profil de la Société au www.sedar.com.

Le rapport technique Tintic présente un résumé de la géologie et de la minéralisation, une description des terrains et des détenteurs, l'historique de la propriété, le développement et la production en cours à Trixie ainsi que des recommandations pour de futurs programmes de travaux. Il n'y a présentement pas d'estimation de ressources minérales conforme au Règlement 43-101 sur le projet Tintic, de telle sorte que toutes les décisions prises à l'égard du projet Tintic sont fondées sur les données recueillies et les pratiques exemplaires adoptées actuellement par la direction. La production actuelle à Trixie est guidée par les travaux d'exploration souterraine, l'échantillonnage des fronts de taille et le forage.

Objectifs pour 2022

Il est prévu que la production de la mine test Trixie permettra de complémenter les plans de développement à court et moyen terme sur les projets Cariboo et San Antonio. À brève échéance, la Société propose de réaliser des travaux techniques à la mine test Trixie dans le but de justifier la poursuite du développement.

Il y a présentement deux foreuses au diamant souterraines et deux foreuses à circulation inverse en surface en activité à Trixie dans le but d'explorer et de délimiter une première ERM à Trixie en appui aux études techniques avancées présentement en cours. Un total de 20 000 pieds (6 096 m) de forage à circulation inverse et 1 898 pieds (642 m) de forage au diamant a été complété en date du 1er novembre 2022. Les résultats d'analyse restent à venir pour ces sondages. La cartographie et l'échantillonnage en continu des fronts de taille et des murs se poursuivent à Trixie. Les données recueillies, en plus des données de forage, serviront de fondement pour une première estimation de ressources minérales.

La compilation des données des mines historiques dans le secteur se poursuit et devrait permettre de générer d'autres cibles de forage sur l'ensemble du projet Tintic.

La construction d'une rampe souterraine est en cours, cette dernière devant servir à accroître la productivité et les taux d'extraction minière; la rampe devrait être complétée d'ici au deuxième trimestre de 2023 pour un niveau principal et se poursuivra pour atteindre les niveaux plus profonds jusqu'à la fin de 2023.

La capacité d'arriver à accroître la production et les investissements requis pour accroître la production font l'objet de travaux techniques en cours. Rien ne garantit que les travaux techniques permettront de justifier le développement plus avant, étayeront la capacité d'accroître la production ou démontreront la capacité d'accroître la production par l'entremise d'une expansion à faible coût des installations existantes. La capacité de poursuivre et d'étendre les opérations est

assujettie à des risques incluant la possibilité que des permis, licences et approbations supplémentaires ou modifiés soient nécessaires, des risques liés aux opérations minières, la nécessité d'engager des dépenses en immobilisations et/ou des coûts d'exploitation additionnels, des prix de matières premières justifiant de tels travaux, la rareté potentielle d'employés, des risques et des approbations en matière d'environnement et une connaissance limitée du matériel minéralisé disponible sur le site. La capacité de poursuivre la production aux conditions actuelles est abordée ci-dessous. Toute expansion est, jusqu'à ce que et à moins que les travaux techniques proposés l'appuient, assujettie aux mêmes risques décrits ci-dessous pour les activités qui ne sont pas étayées par des travaux techniques.

La Société précise que la décision de commencer la production à Trixie sous la forme d'une exploitation minière souterraine à petite échelle et d'une lixiviation discontinue en cuve sans qu'une étude de faisabilité, de ressources minérales déclarées ou de réserves minérales démontrant la viabilité économique et technique ait été effectuée et, par conséquent, il peut y avoir une grande part d'incertitude quant à l'atteinte de tout niveau de récupération de matière ou le coût d'une telle récupération. La Société précise qu'historiquement, de tels projets présentent un risque beaucoup plus élevé d'échec économique et technique. Il n'y a aucune garantie que la production se poursuivra comme prévu, ni même qu'elle se poursuive, ou que les coûts de production prévus seront atteints. L'incapacité de poursuivre la production pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la capacité de la Société à générer des revenus et des flux de trésorerie pour financer ses activités. L'incapacité de respecter les coûts de production prévus pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les flux de trésorerie et la rentabilité potentielle de la Société. La Société précise qu'historiquement, de tels projets présentent des risques économiques ou techniques beaucoup plus élevés. Si la Société décide de poursuivre les opérations actuelles après la clôture à Trixie, elle ne le fera pas en se fondant sur une étude de faisabilité ou sur des ressources minérales déclarées ou des réserves minérales démontrant la viabilité économique et technique. La Société met en garde le lecteur à l'effet que les essais de production à Trixie pourraient être suspendus à tout moment.

Il y a lieu de consulter la rubrique de mise en garde intitulée « Facteurs de risque : Activités n'étant pas étayées par une étude de faisabilité ».

Placements en actions

Les actifs de la Société comprennent un portefeuille d'actions, principalement composé de titres de sociétés d'exploration minière et de développement cotées en bourse au Canada. La Société peut, de temps à autre et sans préavis, sauf lorsque cela est exigé par la loi, augmenter ou diminuer ses placements à son gré.

Juste valeur des titres négociables

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des placements en titres négociables résiduels (excluant les bons de souscription et la dette convertible) au 30 septembre 2022 et au 31 décembre 2021 (en milliers de dollars) :

	30 septembre 2022		31 décer	mbre 2021
Placements	Valeur comptable ⁽ⁱ⁾	Juste valeur ⁽ⁱⁱ⁾	Valeur comptable ⁽ⁱ⁾	Juste valeur ⁽ⁱⁱ⁾
	\$	\$	\$	\$
Entreprises associées	8 900	9 377	12 964	44 820
Autres	31 377	31 377	49 516	49 516
	40 277	40 754	62 480	94 336

⁽i) La valeur comptable correspond au montant enregistré à l'état consolidé de la situation financière, lequel correspond à la méthode de la mise en équivalence pour les placements d'entreprises associées et la juste valeur pour les placements dans les autres sociétés, conformément à la norme IFRS 9, *Instruments financiers*.

⁽ii) La juste valeur correspond au cours du marché des placements sur une bourse reconnue pour la période visée

Principaux placements

Le tableau ci-dessous présente les principaux placements de la Société en titres négociables au 30 septembre 2022 :

	Nombre d'actions	
Société	détenues	Participation
		%
Ressources Falco limitée (entreprise associée)	46 885 240	17,3

Ressources Falco limitée (« Falco »)

L'actif principal de Falco est le projet aurifère Horne 5, pour lequel les résultats résumés d'une étude de faisabilité mise à jour ont été publiés le 24 mars 2021.

En juin 2021, Falco a conclu une entente de principe avec Glencore Canada Company établissant le cadre des termes et conditions (l'« **entente de principe** ») en vertu desquels les parties concluront la convention de licence d'exploitation et d'indemnisation principale (« **OLIA** ») afin de permettre à Falco de développer et d'exploiter son projet Horne 5. L'entente de principe décrit les modalités qui seront incluses dans l'OLIA, laquelle établira le cadre régissant le développement et l'exploitation par Falco de son projet Horne 5.

Falco a aussi conclu une convention d'option accordant à Falco le droit unique et exclusif d'acquérir une participation indivise de cent pour cent dans les sites Norbec et Millenbach, situés à proximité de la ville de Rouyn-Noranda. Ces propriétés serviront d'installations de gestion des résidus et sont situées sur un ancien parc à résidus (l'ancienne mine Norbec), qui a déjà été impacté par des activités minières historiques et est situé à environ 11 kilomètres du complexe minier du projet Horne 5. L'utilisation de ce site précédemment impacté est conforme aux stratégies environnementales, sociales et de gouvernance de Falco.

Au 30 septembre 2022, la Société détenait 46 885 240 actions ordinaires représentant une participation de 17,3 % dans Falco (17,3 % au 31 décembre 2021). La Société conclut qu'elle exerce une influence notable sur Falco et comptabilise son placement selon la méthode de la mise en équivalence.

Activités en matière de développement durable

La Société considère le développement durable comme un élément clé de sa stratégie de création de valeur pour ses actionnaires et les autres parties prenantes.

La Société se concentre sur les éléments clés suivants :

- Promouvoir l'industrie minière et ses avantages pour la société;
- > Promouvoir les valeurs de la Société à travers nos trois piliers du développement durable : le bon voisinage, une main-d'œuvre engagée et une saine intendance de l'environnement;
- Développer et maintenir de solides relations avec les Premières Nations, les parties prenantes et les gouvernements fédéral, provincial et municipal dans les régions où la Société a des activités et des projets;
- Soutenir le développement économique des régions où elle exerce ses activités;
- > Promouvoir la diversité et l'inclusivité au sein de son organisation et de l'industrie minière; et
- > Encourager les entreprises associées à adhérer aux mêmes valeurs en matière de développement durable.

Voici quelques faits saillants de chacun des projets :

Barkerville

- Relation positive avec la Nation Lhtako Dené depuis 2015. Les ententes incluent un protocole d'engagement (signé en 2016), des accords de relation (2016) et un accord sur la durée de vie du projet (2020);
- Relation positive avec la Première Nation Xatsull et la Première Nation Williams Lake (« PNWL ») depuis 2016 et 2017, respectivement;
- Relation positive avec le District de Wells en Colombie-Britannique depuis 2016, et signature d'un protocole d'entente au début de l'année 2022 facilitant les discussions en vue d'une entente sur le projet;
- Dialogue ouvert et transparent avec le ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Innovation à faible teneur en carbone et le ministère de l'Environnement et de la Stratégie face aux changements climatiques afin d'assurer des relations positives;
- Installation d'une usine de traitement des eaux afin de traiter les eaux de contact et les effluents terminée;
- Il reste approximativement 260 000 tonnes de l'empilement historique hérité de 300 000 tonnes de matériel potentiellement acidogène;
- Travaux de restauration entrepris sur le site de l'ancienne mine Mosquito Creek;
- Lancement d'une deuxième Initiative pour un effectif durable offrant de la formation en exploitation minière souterraine axée sur les compétences afin de soutenir une main-d'œuvre locale;
- Financement offert à des organisations locales dans les communautés de Wells et Barkerville, afin de soutenir différentes initiatives;
- La Société, en partenariat avec la Nation Lhtako Dené, a mis sur pied et développe une société de gestion axée sur le rétablissement des populations de caribou des montagnes du Sud autour de Wells (Colombie-Britannique) et des activités visant à améliorer et à rétablir les populations de saumon rouge et quinnat de la rivière Bowron; et
- Le 5 juillet 2022, la Société et la PNWL ont conclu une entente de participation.

Sapuchi Minera

- Signature d'une entente à long terme avec Eijdo San Antonio, l'une des communautés locales les plus touchées par le projet;
- Début du MIA; et
- L'étude du milieu d'accueil sur l'environnement a été complétée.
- Le 30 septembre 2022, le projet aurifère San Antonio a été ramené à sa valeur recouvrable nette estimative de 35,0 millions de dollars (montant nul déduction fait du financement de flux), laquelle a été déterminée comme étant la valeur d'utilité, en utilisant une approche basée sur les flux de trésorerie actualisés. Les principales données d'évaluation utilisées sont les flux de trésorerie qu'il est prévu de générer par la production et la vente de l'or provenant du projet aurifère San Antonio sur la durée de vie estimative de la mine, en fonction du prix de l'or par once à long terme prévu, l'inflation prévue affectant les coûts, et le taux d'actualisation réel avant impôt de 19,9 % appliqué aux flux de trésorerie projetés.

Financements

Financements de l'exercice courant

Placement privé par l'entremise d'un courtier de 2022

Le 2 mars 2022, la Société a complété un placement privé par l'entremise d'un courtier en émettant 9 525 850 unités de courtage au prix de 4,45 \$ pour un produit brut de 42,4 millions de dollars et 13 732 900 bons de souscription de courtage au prix de 4,45 \$ pour un produit brut entiercé de 61,1 millions de dollars (« **reçu de souscription de courtage** ». Chaque unité de courtage est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription, chaque bon de souscription conférant au porteur le droit d'acheter une action ordinaire additionnelle au prix de 7,60 \$ par action ordinaire pendant une période de 5 ans suivant la date de clôture du placement privé par l'entremise d'un courtier (« **unité de courtage** »).

Chaque reçu de souscription de courtage confère au porteur le droit de recevoir une unité de courtage, à la satisfaction des conditions de libération d'entiercement suivantes (les « conditions de libération d'entiercement du placement par l'entremise d'un courtier »);

- (a) la réalisation, la satisfaction ou la renonciation de toutes les conditions préalables à l'acquisition de Tintic conformément aux ententes définitives et l'obtention de toutes les approbations règlementaires;
- (b) le dépôt, par la Société et les preneurs fermes, d'un avis de clôture et de directives à l'agent d'entiercement conformément aux modalités de l'entente portant sur les reçus de souscription, confirmant que la condition cidessus a été honorée; et
- (c) la satisfaction des conditions le ou avant le 15 juin 2022.

Le 27 mai 2022, la Société ayant honoré les conditions de libération d'entiercement du placement par l'entremise d'un courtier et reçu les approbations règlementaires et de la TSXV, le produit entiercé de 61,1 millions de dollars (incluant les intérêts cumulés) a été remis à la Société.

Les frais d'émission en lien avec les unités de courtage ont totalisé 3,5 millions de dollars et ont été répartis entre les actions ordinaires et les bons de souscription émis.

La juste valeur des bons de souscription émis a été évaluée à 1,6 million de dollars selon la méthode résiduelle, net des frais d'émission.

Placements privés sans intermédiaire de 2022

La Société a complété trois tranches des placements privés sans intermédiaire en émettant des reçus de souscription à un prix de 3,50 \$ US : (i) la première tranche a été clôturée le 4 mars 2022 par l'émission de 24 215 099 reçus de souscription pour un produit brut de 84,8 millions de dollars US (108,1 millions de dollars CA) (ii) la deuxième tranche a été clôturée le 29 mars 2022 par l'émission de 9 365 689 reçus de souscription pour un produit brut de 32,8 millions de dollars US (41 millions de dollars CA) et (iii) la troisième tranche a été clôturée le 21 avril 2022 par l'émission 512 980 reçus de souscription pour un produit brut de 1,8 million de dollars US (2,2 millions de dollars CA) (collectivement, les « reçus de souscription sans intermédiaire »). Chaque reçu de souscription sans intermédiaire confère à son porteur le droit de recevoir une unité composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription d'action ordinaire, chaque bon de souscription conférant au porteur le droit d'acheter une action ordinaire additionnelle au prix de 6,00 \$ US par action ordinaire pendant une période de 5 ans suivant la date d'émission (« unité offerte sans intermédiaire »).

Chaque reçu de souscription sans intermédiaire confère au porteur le droit de recevoir une unité sans intermédiaire, à la satisfaction de la condition de libération d'entiercement, soit que les actions ordinaires de la Société soient inscrites à la Bourse de New York le ou avant le 15 juin 2022 (la « condition de libération d'entiercement du placement sans intermédiaire »).

Les reçus de souscription sans intermédiaire seront automatiquement convertis en unités, et le produit entiercé ainsi que les intérêts cumulés sur ce dernier seront libérés à la Société à la satisfaction de la condition de libération d'entiercement du placement sans intermédiaire.

Le 27 mai 2022, la Société ayant honoré la condition de libération d'entiercement du placement sans intermédiaire et obtenu les approbations règlementaires incluant celle de la TSXV, le produit brut entiercé de 119,4 millions de dollars US (incluant les intérêts cumulés) a été remis à la Société.

Les frais d'émission engagés au 30 juin 2022, s'élevant à 2,8 millions de dollars, en lien avec l'émission des reçus de souscription sans intermédiaire sont comptabilisés comme des frais de financement différés aux états de la situation financière. Aucuns autres frais d'émission n'ont été engagés au T3 2022.

Flux 2022 d'OBL

La Société a convenu d'une liste de conditions exécutoire avec Osisko Bermuda Limited (« **OBL** »), une filiale à part entière de Redevances Aurifères Osisko, pour un flux visant les métaux produits par Tintic pour une contrepartie totale de 20 millions de dollars US en trésorerie. Selon les modalités du flux, la Société livrera à OBL 2,5 % de tous les métaux produits par Tintic à un prix d'achat équivalant à 25 % du prix au comptant de chaque métal visé. Lorsque 27 150 onces d'or affiné auront été livrées, le taux du flux sera réduit à 2,0 % de tous les métaux produits. Le flux a été clôturé au troisième de 2022 et le produit du flux sera utilisé pour faire avancer le développement de Tintic.

Financements des exercices antérieurs

En 2020 et 2021, la Société a levé un produit brut d'environ 253,7 millions de dollars. Chacun des évènements de financement est résumé ci-dessous :

Le 18 mars 2021, la Société a conclu un placement privé par voie de prise ferme pour un produit brut global d'approximativement 33,6 millions de dollars, comprenant l'exercice partiel de l'option des preneurs fermes, composé de : (i) 2 055 742 actions accréditives au prix de 9,05 \$ par action accréditive et (ii) 1 334 500 actions accréditives de bienfaisance au prix de 11,24 \$ par action accréditive de bienfaisance. Le produit brut sera utilisé par la Société pour engager des dépenses d'exploration canadiennes qui seront admissibles à titre de dépenses minières accréditives, tels que ces termes sont définis dans la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* en lien avec le projet aurifère Cariboo et les autres actifs d'exploration de la Société situés en Colombie-Britannique.

Le 5 février 2021, la Société a clôturé la deuxième tranche (tranche finale) du placement privé sans intermédiaire visant 1 515 731 unités pour un produit brut de 11,2 millions de dollars. Chaque unité se compose d'une action ordinaire de la Société et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire de la Société, chaque bon de souscription entier conférant au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire de la Société au prix de 10,00 \$ par action le ou avant le 1er décembre 2023.

Le 8 janvier 2021, la Société a clôturé la première tranche du placement privé sans intermédiaire visant 9 346 464 unités pour un produit brut de 68,6 millions de dollars. Chaque unité se compose d'une action ordinaire de la Société et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire de la Société, chaque bon de souscription entier conférant au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire de la Société au prix de 10,00 \$ par action le ou avant le 1er décembre 2023.

Le 30 décembre 2020, la Société a clôturé un placement privé par voie de prise ferme de 5 367 050 unités de la Société au prix de 7,50 \$ par unité pour un produit brut global de 40,2 millions de dollars. Chaque unité se compose d'une action ordinaire de la Société et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire de la Société, chaque bon de souscription entier conférant au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire de la Société au prix de 10,00 \$ par action le ou avant le 1er décembre 2023. Des frais ont été payés par la Société aux preneurs fermes et d'autres frais d'émission ont été payés par la Société en lien avec le placement privé par voie de prise ferme de décembre 2020. Le produit du placement privé par voie de prise ferme de décembre 2020 sera utilisé pour poursuivre le développement du projet aurifère Cariboo, faire progresser le projet aurifère San Antonio vers l'étape de la production et aux fins générales de l'entreprise.

Le 29 octobre 2020, avant la clôture de la PCI, la Société a clôturé un premier placement privé par voie de prise ferme de 13 350 000 unités de la Société au prix de 7,50 \$ par unité pour un produit brut de 100,1 millions de dollars. Chaque unité se compose d'une action ordinaire de la Société et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire de la Société, chaque bon de souscription entier conférant au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire de la Société au prix de 10,00 \$ par action le ou avant le 1er décembre 2023. Des frais ont été payés par la Société aux preneurs fermes et d'autres frais d'émission ont été payés par la Société en lien avec le placement privé par voie de prise ferme d'octobre 2020. Le produit du placement privé par voie de prise ferme d'octobre 2020 sera utilisé pour poursuivre le développement du projet aurifère Cariboo, faire progresser le projet aurifère San Antonio vers l'étape de la production et aux fins générales de l'entreprise.

Utilisation du produit des financements Au 30 septembre 2022 (en millions de dollars)

Description	Montant divulgué actuellement/antérieurement	Montant dépensé	Montant résiduel
27 mai 2022 – Unités de courtage	59,7 \$	8,2 \$	51,5
Charges G&A d'entreprise et fonds de roulement			
27 mai 2022 – Unités sans intermédiaire	148,2 \$	66,6 \$	81,6
Acquisition de Tintic			
2 mars 2022 – Unités de courtage			
Projets Cariboo et San Antonio, charges G&A et fonds de roulement	40,3 \$	40,3 \$	Aucun
18 mars 2021 –			
Projet aurifère Cariboo, dépenses accréditives admissibles	33,6 \$	33,6 \$	Aucun
5 février 2021	11,2 \$	11,2 \$	Aucun
Projets Cariboo et San Antonio et charges G&A	11,2 ψ	11,2 ψ	Aucum
8 janvier 2021	68,6 \$	68,6 \$	Aucun
Projets Cariboo et San Antonio et charges G&A	σσ,σ φ	σσ,σ φ	, tabarr
30 décembre 2020	40.2 \$	40,2 \$	Aucun
Projets Cariboo et San Antonio et charges G&A	-, ,	-, ,	
29 octobre 2020 Projets Cariboo et San Antonio et charges G&A	100,1 \$	100,1 \$	Aucun

Principales informations financières

(en milliers de dollars, à l'exception des nombres d'onces et des montants par once et par action)⁽¹⁾

	Trois mois terminés les		Neuf mois to	erminés les
	30 septembre 2022	30 septembre 2021	30 septembre 2022	30 septembre 2021
	\$	\$	\$	\$
Produits Coût des ventes Perte d'exploitation Perte nette Perte nette par action de base et diluée ⁽²⁾	22 791 (23 435) (111 888) (103 731) (1,37)	3 906 (3 906) (40 520) (31 745) (0,71)	44 821 (44 811) (165 100) (127 563) (2,13)	4 681 (4 681) (90 850) (76 849) (1,75)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement Flux de trésorerie liés aux activités de financement Nombre moyen pondéré d'actions en circulation De base et dilué ⁽²⁾	(13 084) (20 540) (162) 75 615 861	(2 939) (69 154) (1 588) 44 401 077	(39 002) (114 985) 247 200 59 810 489	(19 065) (138 327) 32 307 43 924 385

Au	30 septembre 2022	31 décembre 2021	31 décembre 2020	31 décembre 2019
	\$	\$	\$	\$
Total des actifs	1 007 915	703 124	802 144	397 257
Total des passifs	(214 077)	(118 922)	(102 578)	(42 243)

À moins d'indication contraire, les données financières sont en dollars canadiens et ont été préparées conformément aux IFRS.

En raison de la perte d'exploitation pour chaque période, toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives sont considérées comme étant antidilutives, de telle sorte que la perte nette diluée par action est équivalente à la perte nette de base par action. Les nombres moyens d'actions en circulation de base et dilués pour toutes les périodes présentées aux états consolidés de la perte ont été ajustés afin de refléter le regroupement d'actions à hauteur de 3 pour 1 qui a pris effet le 4 mai 2022.

Résultats d'exploitation

Trois mois terminés les 30 septembre 2022 et 2021

- Produits de 22,8 millions de dollars, comparativement à 3,9 millions de dollars au T3 2021;
- Perte d'exploitation de 111,9 millions de dollars comparativement à 40,5 millions de dollars au T3 2021;
- Perte nette de 103,7 millions de dollars comparativement à 31,7 millions de dollars au T3 2021.
- Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'exploitation de 13,1 millions de dollars comparativement à 2.9 millions de dollars au T3 2021:
- Investissements de 20,5 millions de dollars se rapportant principalement aux intérêts miniers, à l'exploration et l'évaluation et aux immobilisations corporelles, comparativement à la trésorerie affectée aux activités d'investissement de 69,2 millions de dollars au T3 2021.

Au T3 2022, la Société a généré des produits de 22,8 millions de dollars et a subi une perte d'exploitation de 111,9 millions de dollars, comparativement à 3,9 millions et 40,5 millions de dollars respectivement au T3 2021. L'augmentation des produits est principalement attribuable à l'acquisition de Tintic tandis que la variation de la perte d'exploitation reflète principalement la dépréciation de l'actif Sapuchi de 81 millions de dollars, les résultats des activités d'exploitation au projet Bonanza Ledge II, à la mine test Trixie et au projet de minerai empilé de Sapuchi. Au T3 2021, les pertes d'exploitation étaient principalement attribuables à la dépréciation des actifs de Bonanza Ledge II d'un montant de 33,3 millions de dollars.

Au cours du trimestre, la Société a subi une perte nette de 103,7 millions de dollars comparativement à 31,7 millions de dollars au T3 2021. L'augmentation de la perte nette est principalement attribuable aux raisons citées ci-dessus et à la comptabilisation d'un gain latent de 2,6 millions de dollars suivant l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux bons de souscription.

Les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'exploitation au troisième trimestre de 2022 étaient de 13,1 millions de dollars comparativement à 2,9 millions de dollars au troisième trimestre de 2021. Cette augmentation reflète principalement la trésorerie affectée aux activités d'exploitation au projet Bonanza Ledge II, à la mine test Trixie et au projet de minerai empilé de Sapuchi.

Les investissements au T3 2022 étaient de 20,5 millions de dollars et se rapportaient principalement aux intérêts miniers, à l'exploration et l'évaluation et aux immobilisations corporelles. La diminution des activités d'investissement de 20,5 millions comparativement à une trésorerie affectée aux activités d'investissement de 69,2 millions de dollars au T3 2021 est principalement attribuable à la réduction des activités de développement minier.

Neuf mois terminés les 30 septembre 2022 et 2021

- Perte d'exploitation de 165,1 millions de dollars comparativement à 90,9 millions de dollars en 2021;
- Perte nette de 127,6 millions de dollars comparativement à 76,8 millions de dollars en 2021;
- Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'exploitation de 39,0 millions de dollars comparativement à 19,1 millions de dollars en 2021;
- Investissements de 54,6 millions de dollars se rapportant aux intérêts miniers, à l'exploration et l'évaluation et aux immobilisations corporelles, comparativement à 150 millions de dollars en 2021.
- Produits bruts issus des placements privés d'actions ordinaires et de bons de souscription totalisant approximativement 255,5 millions de dollars (se reporter à la rubrique *Financements*)

Pour les neuf premiers mois de 2022, la Société a subi une perte d'exploitation de 165,1 millions de dollars comparativement à 90,9 millions de dollars au CA 2021, et une perte nette de 127,6 millions de dollars comparativement à 76,8 millions de dollars au CA 2021. En 2022, les pertes d'exploitation plus élevées sont principalement attribuables à une charge de dépréciation de 81 millions de dollars sur l'intérêt minier Sapuchi et aux activités d'exploitation au projet Bonanza Ledge II, à la mine test Trixie et au projet de minerai empilé de Sapuchi, en partie compensées par des produits de 44,8 millions de dollars. En 2021, la perte d'exploitation était principalement attribuable à la dépréciation d'actifs d'un montant total de 73,8 millions de dollars. La diminution de la perte nette est principalement attribuable aux raisons citées ci-dessus et à la comptabilisation d'un gain latent de 21,9 millions de dollars suivant l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux bons de souscription.

Les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'exploitation au CA 2022 se sont élevés à 39,0 millions de dollars comparativement à 19,1 millions de dollars au CA 2021. Cette augmentation reflète principalement la trésorerie affectée aux activités d'exploitation au projet Bonanza Ledge II, à la mine test Trixie et au projet de minerai empilé de Sapuchi.

Les investissements dans les intérêts miniers, l'exploration et l'évaluation, et les immobilisations corporelles au CA 2022 s'élevaient à 54,6 millions de dollars. La diminution de la trésorerie affectée aux activités d'investissement comparativement à la trésorerie affectée aux activités d'investissement de 150 millions de dollars en 2021 est principalement attribuable à la réduction des activités de développement minier. Au CA 2021, les activités d'investissement étaient attribuables à un accroissement des activités de développement en lien avec les avoirs de Barkerville et Sapuchi Minera.

Le 27 mai 2022, la Société a complété l'acquisition annoncée antérieurement de Tintic, et les paiements en trésorerie se sont élevés à environ 58,7 millions de dollars US.

En 2022, la Société a réussi à lever et à clôturer 255,5 millions de dollars en placements privés avec ou sans intermédiaire; voir la rubrique *Financements*.

États consolidés des résultats

Le tableau suivant présente un résumé des états consolidés des résultats pour les trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2022 et 2021 (en milliers de dollars) :

		Trois m	Trois mois terminés les 30 septembre		ois terminés les 30 septembre
		2022	2021	2022	2021
		\$	\$	\$	\$
Produits	(a)	22 791	3 906	44 821	4 681
Charges d'exploitation					
Coût des ventes	(a)	(23 435)	(3 906)	(44 811)	(4 681)
Autres coûts d'exploitation	(b)	(21 444)	-	(57 292)	-
Générales et administratives	(c)	(8 710)	(6 862)	(26 451)	(15 533)
Exploration et évaluation		(90)	(338)	(367)	(1 518)
Dépréciation d'actifs	(d)	(81 000)	(33 320)	(81 000)	(73 799)
Perte d'exploitation		(111 888)	(40 520)	(165 100)	(90 850)
Autres produits, déduction faite des autres charges	(e)	8 156	4 822	39 026	7 307
Perte avant les impôts sur le résultat		(103 732)	(35 698)	(126 074)	(83 543)
(Recouvrement) charge d'impôt		1	3 953	(1 489)	6 694
Perte nette		(103 731)	(31 745)	(127 563)	(76 849)

- a) La Société a comptabilisé un montant de 44,8 millions de dollars en revenus reçu de la vente de l'or et de l'argent récupéré au projet Bonanza Ledge II, à la mine test Trixie et au projet de minerai empilé de Sapuchi. Le coût des ventes en lien avec l'or et l'argent vendu de 44,8 millions de dollars a aussi été comptabilisé à l'état consolidé des résultats pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2022, conformément à la norme IAS 2, *Stocks* à la valeur de réalisation nette des stocks vendus.
- b) D'autres coûts d'exploitation de 57,3 millions de dollars ont été comptabilisés pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2022. Ces coûts se rapportent aux activités d'exploitation qui se poursuivent au projet Bonanza Ledge II, à la mine test Trixie et au projet de minerai empilé de Sapuchi.
- c) Les charges générales et administratives de 26,4 millions de dollars pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2022 comprennent 5,6 millions de dollars de dépenses engagées en lien avec l'acquisition de Tintic, 5,1 millions de dollars en salaires, 6,7 millions de dollars en rémunération fondée sur des actions et 9,0 millions de dollars en autres dépenses administratives.
- d) L'actif minier Sapuchi a été déprécié de 81 millions de dollars, montant qui a été déterminé en fonction de la valeur d'utilité en utilisant une approche basée sur les flux de trésorerie actualisés prévus dans le plan économique révisé. Les principales données d'évaluation utilisées étaient les flux de trésorerie qui devraient être générés par la production et la vente de l'or issu du site Sapuchi sur la durée de vie estimative de la mine.
- e) Les autres produits, déduction faite des autres charges, de 39,0 millions de dollars pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2022 comprennent la comptabilisation d'un gain latent de 21,9 millions de dollars suivant l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux bons de souscription et un gain de 11,8 millions de dollars à la cession d'un placement, contrebalancés par les coûts liés aux financements et par des gains de change.

Information trimestrielle sélectionnée

Les résultats financiers trimestriels sélectionnés pour les trimestres précédents, préparés conformément aux IFRS, sont présentés dans le tableau ci-dessous :

En milliers de dollars,	2022	2022		2021				
à l'exception des	T3	T2	2022	T4	2021	2021	2021	2020
montants par action			T1		T3	T2	T1	T4
Perte nette	(103 731)	(1 500)	(22 332)	(56 452)	(31 745)	(41 404)	(3 701)	(7 771)
Perte nette par action	(1,37)	(0,03)	(0,49)	(1,27)	(0,71)	(0,93)	(0,09)	(0,20)
Perte nette diluée par action	(1,37)	(0,03)	(0,49)	(1,27)	(0,71)	(0,93)	(0,09)	(0,20)

Les nombres moyens d'actions en circulation de base et dilués pour toutes les périodes présentées aux états consolidés des résultats et du résultat global ont été ajustés afin de refléter le regroupement d'actions à hauteur de 3 pour 1 qui a pris effet le 4 mai 2022.

Des pertes importantes ont été subies aux T2, T3, T4 2021 et T3 2022, en raison de la dépréciation d'actifs liés au projet Bonanza Ledge Phase II de la Société, au projet de minerai empilé de Sapuchi et aux actifs d'exploration et d'évaluation.

Liquidités et sources de financement en capital

Au 30 septembre 2022, la Société disposait d'un fonds de roulement de 114,8 millions de dollars, incluant 133,1 millions de dollars en trésorerie. La Société a subi une perte de 127,6 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2022. Avec la clôture des financements de 2022 (se reporter à la rubrique *Financements*), la direction est d'avis que la Société disposera de fonds suffisants pour honorer ses obligations et les dépenses prévues pour les douze mois à venir lorsqu'elles seront exigibles. Dans son évaluation visant à déterminer si l'hypothèse de continuité est appropriée, la direction tient compte de toutes les données disponibles concernant l'avenir, qui représente au moins, sans s'y limiter, les douze mois suivant la fin de la période de présentation. Afin de réaliser les activités planifiées, la Société devra obtenir d'autre financement dans l'avenir, ce qui pourrait se faire de différentes façons incluant, sans s'y limiter, la vente d'investissements de son portefeuille actuel, une combinaison de financement de projet par emprunt, de financement par entente d'écoulement ou de redevance, ou encore d'autres alternatives faisant appel aux marchés financiers.

Les variations importantes des liquidités et des sources de financement au cours des trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2022 sont expliquées ci-après à la rubrique *Flux de trésorerie*. La Société dépend de la mobilisation de fonds pour financer ses futurs programmes de développement et ses futures dépenses en immobilisations. Voir la rubrique *Risques et incertitudes* du présent rapport de gestion pour plus de détails.

Flux de trésorerie

Le tableau suivant résume les activités liées aux flux de trésorerie (en milliers de dollars) :

		Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2022	2021	2022	2021	
	\$	\$	\$	\$	
Flux de trésorerie					
Exploitation	(276)	(5 904)	(42 468)	(7 188)	
Éléments du fonds de roulement	(13 360)	2 965	3 466	(11 877)	
Activités d'exploitation	(13 084)	(2 939)	(39 002)	(19 065)	
Activités d'investissement	(20 540)	(69 154)	(114 985)	(138 327)	
Activités de financement	(162)	(1 588)	247 200	32 307	
Augmentation (diminution) de la trésorerie avant l'incidence des variations des taux de change sur la trésorerie	(7 618)	(73 681)	93 213	(125 085)	
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie	4 454	1 210	6 518	(191)	
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(3 164)	(72 471)	99 731	(125 276)	
Trésorerie au début de la période	136 302	144 622	33 407	197 427	
Trésorerie à la fin de la période	133 138	72 151	133 138	72 151	

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation au CA 2022 se sont élevés à 39,0 millions de dollars comparativement à 19,1 millions de dollars en 2021. Au T3 2022, les flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation s'élevaient à 13,0 millions de dollars comparativement à 2,9 millions de dollars en 2021. Se reporter à la rubrique *Résultats d'exploitation* ci-dessus.

Activités d'investissement

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement se sont élevées à 20,5 millions de dollars au T3 2022, comparativement à des sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement de 69,2 millions de dollars en 2021. Au CA 2022, les activités d'investissement ont totalisé 115 millions de dollars, comparativement à 138,3 millions de dollars en 2021. Se reporter à la rubrique *Résultats d'exploitation* ci-dessus.

Activités de financement

Les flux de trésorerie générés par les activités de financement se sont établis à 0,2 million de dollars au T3 2022, comparativement à des flux de trésorerie générés par les activités de financement de 1,6 million de dollars en 2021. Au CA 2022, les flux de trésorerie générés par les activités de financement se sont élevés à 247,2 millions de dollars comparativement à 32,3 millions de dollars en 2021.

Le total des activités de financement depuis le début de l'exercice comprend un produit de 255,5 millions de dollars amassé dans le cadre du placement privé par l'entremise d'un courtier (se reporter à la rubrique *Financements*).

Information sectorielle

La Société gère ses activités en un seul secteur d'exploitation, soit l'acquisition, l'exploration et le développement de propriétés minières.

Les actifs relatifs à l'exploration, à l'évaluation et au développement de projets miniers sont situés au Canada (Barkerville), au Mexique (Sapuchi) et aux États-Unis (Tintic), et sont présentés en détail ci-dessous au 30 septembre 2022 (en milliers de dollars) :

Actifs non courants

			30	septembre 2022
	Canada	Mexique	ÉU.	Total
	\$		\$	\$
Autres actifs (non courants)	16 993	16 060	2 846	35 899
Intérêts miniers (voir cidessous)	414 654	12 770	186 474	613 898
Immobilisations corporelles	56 059	22 221	21 965	100 245
Actifs d'exploration et d'évaluation	3 653	-	45 730	49 383
Total des actifs non courants	491 359	51 051	257 015	799 425

Intérêts miniers

	Canada	Mexique	ÉU.	Total
	\$		\$	\$
Rémunération	4 700	3 444	496	8 640
Forage d'exploration	64 731	16 335	-	81 067
Frais de consultation	50 829	126	39	50 993
Coûts d'acquisition Obligations liées à la	258 152	57 038	169 175	484 364
mise hors service d'immobilisations	15 392	-	690	16 082
Amortissement	3 173	(2 434)	208	946
Crédits d'impôt	(12 467)	- -	-	(12 467)
Dépréciation	· · · · · -	(81 000)	-	(81 000)
Autres	30 145	19 261	15 865	65 273
Total des intérêts miniers	414 655	12 770	186 473	613 898

Résultat d'exploitation	Canada	Mexique	ÉU.	Total
	\$	\$	\$	\$
Pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2022				
Produits	20 416	12 876	11 529	44 821
Coût des ventes	(20 416)	(12 876)	(11 519)	(44 811)
Autres coûts d'exploitation	(43 826)	(13 448)	(18)	(57 292)
Charges générales et administratives	(23 153)	(2 059)	(1 239)	(26 451)
Exploration et évaluation	(367)	-	-	(367)
Dépréciation d'actifs	-	(81 000)	-	(81 000)
Total du résultat d'exploitation	(67 346)	(96 507)	(1 247)	(165 100)

Transactions entre parties liées

Durant les trois et neuf mois terminés le 30 septembre 2022, la Société a engagé des dépenses administratives, juridiques, techniques et autres de 0,5 million de dollars et 1,9 million de dollars, respectivement, qui ont été facturées par des entreprises associées, principalement reflétées à l'état consolidé des résultats.

Durant les neuf mois terminés le 30 septembre 2022, la Société a contribué un don de 0,5 million de dollars au Barkerville Heritage Trust, où un dirigeant d'Osisko Développement siège au conseil d'administration.

Au 30 septembre 2022, les sommes à recevoir d'entreprises associées s'élevaient à 0,9 million de dollars tandis que les sommes payables à des entreprises associées totalisaient 0,3 million de dollars.

Le 12 août 2022, Tintic a conclu une entente de flux de métaux avec OBL, une filiale de Redevances Aurifères Osisko, pour une contrepartie totale d'une valeur de 20 millions de dollars US (26 millions de dollars). Le flux a été conclu et les fonds ont été versés à la Société le 26 septembre 2022.

Le 30 septembre 2022, l'ancienne société mère, Redevances Aurifères Osisko (« **OGR** ») détenait une participation de 44,1 % (comparativement à 75,1 % au 31 décembre 2021) dans Osisko Développement Corp. Avec prise d'effet le 30 septembre 2022, à la suite de certains changements apportés à l'accord d'investissement d'OGR avec Osisko Développement, il a été déterminé qu'OGR n'était plus en position de contrôle sur Osisko Développement.

Obligations et engagements contractuels

Au 30 septembre 2022, la Société avait les obligations et engagements contractuels minimums suivants (en milliers de dollars) :

	Moins			
	Total ¹	d'un an	1 à 2 ans	3 à 4 ans
Obligations d'achat Engagements	1 536	1 536	-	-
financiers	35 512	22 658	11 967	887
Total	37 048	24 194	11 967	887

⁽¹⁾ L'échéance de certains paiements en capital est estimée en fonction du calendrier de réalisation des projets. La majorité des engagements peuvent être annulés à la discrétion de la Société sans impact financier substantiel.

Au 30 septembre 2022, les obligations locatives totales de la Société s'élevaient à 1,6 million de dollars, dont 1,3 million de dollars étaient payables un délai de moins d'un an.

Arrangements hors bilan

La Société n'a aucun arrangement hors bilan significatif, autre que les obligations et engagements contractuels mentionnés ci-dessus.

Risques et incertitudes

Les activités de la Société, à savoir les activités d'acquisition, d'exploration et de développement de biens miniers au Canada et dans le monde, sont spéculatives et comportent un degré de risque élevé. Certains facteurs, notamment ceux décrits ci-après, pourraient avoir une incidence importante sur la situation financière de la Société et sur ses résultats d'exploitation futurs et pourraient faire en sorte que les évènements réels diffèrent sensiblement de ceux décrits dans les énoncés prospectifs faits par la Société ou s'y rapportant. Se reporter à la rubrique *Mise en garde à l'égard des informations prospectives* pour plus d'informations. Le lecteur devrait examiner attentivement ces risques ainsi que l'information présentée dans les états financiers consolidés de la Société.

Il existe des risques importants qui, selon la direction, pourraient avoir une incidence sur les opérations de la Société. Pour de plus amples renseignements sur les risques et incertitudes, veuillez vous référer aussi à la rubrique *Facteurs de risque* dans la notice annuelle révisée déposée par la Société le 24 mai 2022 sur SEDAR (www.sedar.com) sous le profil d'émetteur d'Osisko Développement.

Les activités d'Osisko Développement sont assujetties à des risques financiers et les nouveaux financements peuvent être cause de dilution ou de vente partielle d'actifs

Les activités d'Osisko Développement sont assujetties à des risques financiers. À l'heure actuelle, la Société a des actifs d'exploration et de développement qui peuvent générer des revenus périodiques dans le cadre d'essais de production, mais n'a pas de mine ayant atteint l'étape de la production commerciale. La Société met en garde le lecteur à l'effet que les essais de production sur ses sites pourraient être suspendus à tout moment. La capacité de la Société d'explorer et de découvrir des projets économiquement rentables et de les mettre en valeur jusqu'à la production est grandement dépendante de sa capacité à obtenir des capitaux propres et des emprunts sur les marchés financiers. Tout projet que la Société développe requiert d'importantes dépenses en immobilisations. Pour obtenir un tel financement, la Société peut vendre des titres additionnels, y compris, sans s'y restreindre, des actions de la Société, parfois sous forme de titres convertibles, qui auraient pour effet une dilution substantielle de la participation dans les capitaux propres des actionnaires de la Société. La Société peut également vendre une partie de sa participation dans un actif afin de lever des capitaux. Rien ne garantit que la Société sera en mesure de réunir les fonds requis pour poursuivre ses programmes d'exploration et financer le développement de n'importe quel gisement susceptible d'être rentable qui a été défini selon des conditions acceptables dans le futur, ni même que ces fonds seront disponibles. L'incapacité d'obtenir le financement nécessaire pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la stratégie de croissance de la Société, ses résultats d'exploitation, sa situation financière et ses échéanciers de projets.

Risques liés aux activités minières

Les activités minières sont et seront assujetties à tous les dangers et risques s'appliquant normalement à l'exploration, au développement et à la production de ressources minérales et de réserves minérales, incluant des formations géologiques inhabituelles ou inattendues et d'autres conditions comme les pressions de formation, les incendies, les pannes d'électricité, les inondations, les explosions, les effondrements, les glissements de terrain et l'incapacité d'obtenir la machinerie, l'équipement ou la main-d'œuvre requis, ce qui, dans chacun des cas, pourrait entraîner des arrêts de travail, des dommages matériels et des dommages possibles à l'environnement, que même une combinaison d'évaluation prudente, d'expérience et de connaissances ne peut éliminer ou atténuer adéquatement. La Société peut être tenue responsable pour une pollution, des effondrements ou des dangers contre lesquels elle ne peut être assurée ou contre lesquels elle peut choisir de ne pas s'assurer. Le paiement de ces obligations pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière de la Société.

D'importantes dépenses sont requises pour élaborer des procédés métallurgiques et pour construire des installations minières et de traitement sur un site particulier. La viabilité commerciale d'un gîte minéral dépend de nombreux facteurs, dont notamment : les caractéristiques particulières du gîte comme la taille, la teneur et la proximité des infrastructures; les prix des métaux, qui sont très volatils; la règlementation gouvernementale, y compris celle ayant trait aux prix, aux taxes, aux redevances, au régime foncier, à l'aménagement du territoire, à la production permise, à l'importation et l'exportation de minéraux et à la protection environnementale.

Activités n'étant pas étayées par une étude de faisabilité

Certaines activités décrites dans les présentes, incluant l'essai de production à Bonanza Ledge II, le traitement des stocks de minerai empilé à la mine Sapuchi et l'essai de production présentement en cours à la mine test Trixie, ont été menées sans le bénéfice d'une étude de faisabilité faisant état de réserves minérales, démontrant la viabilité économique et technique (et dans le cas de Trixie, sans le bénéfice d'un rapport technique démontrant l'existence de ressources minérales), et par conséquent, il pourrait y avoir une plus grande incertitude quant à l'atteinte d'un niveau particulier de récupération de matériel ou du coût de cette récupération. Historiquement, de tels projets présentent un risque beaucoup plus élevé d'échec économique et technique. Il n'y a aucune garantie que la production commerciale se poursuivra comme prévu, ni même qu'elle se poursuive, ou que les coûts de production prévus seront atteints. L'incapacité de commencer ou de poursuivre la production pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la capacité de la Société à générer des revenus et des flux de trésorerie pour financer ses activités. L'incapacité de respecter les coûts de production prévus pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les flux de trésorerie et la rentabilité potentielle de la Société. En poursuivant les activités en cours à Bonanza Ledge II et à la mine test Trixie, ainsi que le traitement à Sapuchi, tel qu'envisagé, la Société ne fondera pas sa décision de poursuivre de telles activités sur une étude de faisabilité faisant état de réserves minérales et démontrant la viabilité économique et technique (et dans le cas de Trixie, sans le bénéfice d'un rapport technique démontrant l'existence de ressources minérales).

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

La Société a des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation négatifs. Si des fonds supplémentaires sont nécessaires, il n'existe aucune garantie que des capitaux supplémentaires ou d'autres types de financement seront disponibles ou que ces financements seront à des conditions au moins aussi favorables pour la Société que celles obtenues antérieurement, si tant est qu'ils se réalisent.

Absence de bénéfices et historique de pertes

Le développement et l'exploration de propriétés de ressources sont des activités commerciales qui impliquent un degré de risque élevé, de telle sorte que rien ne garantit que les programmes d'exploration et d'exploitation minière à l'essai en cours aboutiront à des activités rentables. La Société n'a pas déterminé si l'une ou l'autre de ses propriétés renferme des réserves économiquement récupérables de matériel minéralisé et tire actuellement des revenus minimes ou aucun revenu de ses projets; par conséquent, la Société ne génère pas de flux de trésorerie suffisants de ses activités. Rien ne garantit qu'il n'y aura pas de pertes additionnelles à l'avenir. Les coûts d'exploitation et les dépenses en immobilisations de la Société pourraient augmenter au cours des années à venir alors que les activités d'exploration, de développement et/ou de production progressent sur les propriétés de la Société. La Société n'anticipe pas recevoir de produits suffisants de ses activités pour compenser les dépenses opérationnelles dans un avenir prévisible et s'attend à subir des pertes jusqu'à ce que l'une ou plusieurs de ses propriétés entrent en production commerciale et génèrent suffisamment de revenus pour financer ses activités en cours. Rien ne garantit que l'une ou l'autre des propriétés de la Société passera éventuellement à l'étape de la production commerciale. Rien ne garantit non plus que de nouveaux fonds seront disponibles et, dans cette éventualité, la Société pourrait se voir forcée de réduire substantiellement ou de cesser ses activités.

Conjoncture du secteur

L'exploration et le développement de gisements minéraux comportent des risques importants, et bien que les gains puissent être considérables si un gisement minéral est découvert, peu de propriétés explorées deviendront éventuellement des mines productives. Toutes les propriétés de la Société sont à l'étape de développement ou de l'exploration et la Société n'a actuellement aucune propriété en exploitation. Son succès éventuel dépendra de sa capacité de générer des revenus à partir d'une propriété en exploitation.

La découverte de gisements minéraux dépend d'un certain nombre de facteurs, y compris la qualification professionnelle du personnel responsable de l'exploration. La viabilité commerciale d'un gisement minéral dépend d'un certain nombre de facteurs comme les caractéristiques du gisement, sa dimension, sa teneur et sa proximité aux infrastructures; les prix des métaux, qui sont hautement volatiles; la règlementation gouvernementale, y compris celle qui s'applique aux prix, aux impôts, aux redevances, au régime foncier, à l'utilisation du territoire, à l'importation et à l'exportation de minéraux et à la protection de l'environnement. Dans le cas où la Société désire exploiter commercialement une de ses propriétés, l'effet réel de ces facteurs ne peut être prédit avec exactitude, mais une combinaison de ces facteurs peut faire en sorte que la Société n'obtienne pas un rendement adéquat sur le capital investi. Les activités de la Société seront assujetties à tous les risques et à tous les dangers liés normalement à l'exploration et à la mise en valeur de gisements minéraux. Les activités minières comportent généralement un haut niveau de risque, y compris des formations géologiques inhabituelles ou imprévues.

Questions de règlementation

Les activités de la Société sont assujetties à la règlementation et à la législation des autorités gouvernementales. Ces activités peuvent être touchées à des degrés divers par les règlements gouvernementaux régissant l'exploration et la mise en valeur, le contrôle des prix, les impôts, les normes du travail et la santé au travail, l'expropriation, la sécurité minière et autres sujets. L'exploration et la mise en marché sont assujetties aux différentes lois et aux différents règlements fédéraux, provinciaux ou locaux en matière de protection de l'environnement. Ces lois imposent des normes élevées à l'industrie minière relativement au contrôle du déversement des eaux usées et à la divulgation des résultats de ce contrôle aux organismes de règlementation, à la réduction et à l'élimination de certains effets des activités minières dans le sol, l'eau et l'air, à la réhabilitation progressive des propriétés minières, à la gestion des matières et des matériaux dangereux et à la réduction du risque d'accident au travail.

Le défaut de respecter les lois et règlements applicables peut entraîner des amendes ou des pénalités civiles ou pénales ou des mesures coercitives, notamment des ordonnances rendues par les autorités de règlementation ou judiciaires interdisant ou réduisant les activités ou imposant des mesures correctrices, l'installation d'équipements supplémentaires ou des mesures de redressement, dont chacune pourrait entraîner des dépenses importantes. La Société peut également être tenue de compenser des parties privées pour la perte ou les dommages subis en raison d'un manquement aux lois, aux règlements ou aux exigences en matière de permis. Il se peut également que les lois et règlements futurs ou une application plus rigoureuse des lois et des règlements actuels par les autorités gouvernementales puissent occasionner davantage des frais et des dépenses en immobilisations ou imposer des restrictions aux activités de la Société ou la suspension de celles-ci et des retards dans l'exploration et le développement des projets et des propriétés.

Les modifications aux lois, règlements et permis actuels régissant l'exploitation et les activités des sociétés minières, ou une application plus rigoureuse de ceux-ci, pourraient avoir une incidence négative importante sur la Société et occasionner une augmentation des dépenses en immobilisations ou des coûts de développement ou encore la fermeture ou des retards dans le développement de nouvelles propriétés minières.

La Société est sujette aux fluctuations des monnaies qui pourraient avoir une incidence défavorable sur la situation financière de la Société.

La Société est sujette aux risques de change. La monnaie fonctionnelle de la Société est le dollar canadien, lequel est exposé à des fluctuations par rapport à d'autres monnaies. Les activités de la Société se déroulent au Canada, au Mexique et aux États-Unis, de telle sorte qu'une partie de ses dépenses et obligations est libellée en dollars américains et en pesos mexicains. La Société maintient son siège social à Montréal (Canada), maintient des comptes de trésorerie en dollars canadiens, en dollars américains et en pesos mexicains, et possède des actifs et des passifs monétaires en dollars canadiens, en dollars américains et en pesos mexicains.

Les activités et les liquidités de la Société sont grandement affectées par les variations des taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain, et entre le dollar canadien et le peso mexicain. La plupart des dépenses sont actuellement libellées en dollars canadiens, en dollars américains et en pesos mexicains. Les variations des taux de change peuvent donc avoir un impact significatif sur les coûts de la Société. L'appréciation des monnaies autres que le dollar canadien par rapport au dollar canadien peut augmenter les coûts des activités de la Société.

La Société est sujette à l'impôt dans plusieurs juridictions et des changements néfastes aux lois fiscales de ces juridictions pourraient avoir une incidence défavorable importante sur sa rentabilité

La Société a des activités et fait des affaires dans plusieurs juridictions et est assujettie aux lois fiscales de chacune de ces juridictions. Ces lois fiscales sont compliquées et sujettes à changement. La Société peut également faire l'objet d'un examen, d'une vérification et d'une cotisation dans le cours normal des activités. Toute modification de ce genre aux lois ou aux examens fiscaux et aux cotisations pourrait entraîner une hausse des impôts à payer ou nécessiter le paiement d'impôts exigibles pour les années antérieures, ce qui pourrait nuire aux liquidités de la Société. Les impôts peuvent également nuire à la capacité de la Société de rapatrier les bénéfices et de déployer ses actifs.

Les propriétés d'exploration et de développement de la Société sont situées dans des juridictions sujettes à des changements dans la conjoncture économique et politique et dans la règlementation de ces pays

La rentabilité de l'exploration et du développement de projets miniers est influencée par de nombreux facteurs, notamment les coûts d'exploration et de développement, les variations dans la teneur du matériel minéralisé découvert, les fluctuations des prix des métaux, les taux de change et les prix des biens et services, les lois et règlements applicables, y compris les règlements relatifs aux redevances, à la production permise et à l'importation et l'exportation de biens et de services. Selon le prix des minéraux, la Société peut déterminer qu'il n'est ni rentable ni souhaitable d'acquérir ou de développer des propriétés.

Les propriétés minérales de la Société sont situées au Canada, au Mexique et aux États-Unis. La conjoncture économique et politique dans ces pays pourrait nuire aux activités commerciales de la Société. Cette conjoncture échappe au contrôle de la Société, et rien ne garantit que les mesures d'atténuation prises par la Société seront efficaces.

Les changements aux lois et règlements relatifs à l'industrie minière ou les changements de la conjoncture politique peuvent augmenter les coûts liés aux activités de la Société, y compris le coût pour conserver ses propriétés. Les opérations peuvent également être touchées à des degrés divers par des changements dans la règlementation gouvernementale concernant les restrictions des activités d'exploration et de développement, le contrôle des prix, le contrôle des exportations, l'impôt sur le revenu, les redevances, l'expropriation de propriétés, la législation environnementale (incluant spécifiquement les lois adoptées pour lutter contre les changements climatiques) et la sécurité dans les mines. L'incidence de ces facteurs ne peut être prédite avec précision. La conjoncture économique mondiale actuelle pourrait entraîner une instabilité économique qui pourrait contribuer à la volatilité des monnaies et à des hausses potentielles des taux d'imposition, ce qui pourrait avoir une incidence importante sur la rentabilité de la Société.

Les activités de la Société sont assujetties à de nombreuses lois et de nombreux règlements régissant la santé et la sécurité des travailleurs, les normes du travail, l'élimination des déchets, la protection des sites historiques et archéologiques, le développement minier, la protection des espèces menacées et protégées et d'autres enjeux. Les organismes de règlementation ont toute l'autorité requise pour fermer et/ou prélever des amendes contre les installations qui ne respectent pas les règlements ou les normes.

Les facteurs de risque propres à certaines juridictions sont décrits dans le texte, incluant notamment à la rubrique *Sécurité* au *Mexique*. La survenance des divers facteurs et incertitudes liés aux risques économiques et politiques des activités menées par la Société dans ces juridictions ne peut être prédite avec exactitude et pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la Société.

Sécurité au Mexique

Ces dernières années, les activités criminelles et la violence ont augmenté et continuent d'augmenter dans certaines parties du Mexique. Le secteur minier n'a pas échappé à l'impact des activités criminelles et de la violence, qui prend notamment la forme d'enlèvements contre rançon et d'extorsion par le crime organisé, de vols à main armée des opérations minières directement, et de vols simples et de vols qualifiés de convois d'approvisionnement, y compris spécifiquement pour le diésel. La Société prend des mesures pour protéger ses employés, ses propriétés et ses installations de production contre ces risques et d'autres risques pour la sécurité. Rien ne garantit toutefois que des incidents de sécurité futurs n'auront pas d'incidence défavorable importante sur les activités de la Société.

Certains des actifs miniers de la Société sont situés à l'extérieur du Canada et sont détenus indirectement par l'entremise de filiales étrangères.

Il peut être difficile, voire impossible, de faire appliquer des jugements obtenus devant les tribunaux canadiens fondés sur les dispositions relatives à la responsabilité civile des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces à l'égard des actifs de la Société situés à l'extérieur du Canada.

Permis, licences et approbations

Les activités de la Société nécessitent des licences et des permis de différentes autorités gouvernementales. La Société croit qu'elle détient ou est en train d'obtenir tous les licences et permis nécessaires pour poursuivre les activités qu'elle mène actuellement en vertu des lois et règlements applicables. Ces licences et permis sont assujettis à des changements au niveau de la règlementation et des circonstances d'exploitation. Rien ne garantit que la Société sera en mesure d'obtenir tous les licences et permis requis pour maintenir ses activités minières, construire des mines ou des installations d'usinage et commencer l'exploitation de l'une ou l'autre de ses propriétés d'exploration. De plus, si la Société progresse à l'étape de la production sur une propriété d'exploration, elle doit obtenir et se conformer à des permis et licences qui peuvent contenir des conditions spécifiques concernant les procédures d'exploitation, l'utilisation de l'eau, le rejet de différents matériaux sur ou dans la terre, l'air ou l'eau, l'élimination des déchets, les déversements, les études environnementales, les plans de fermeture et de restauration et les garanties financières. Rien ne garantit que la Société sera en mesure d'obtenir ces licences et permis ni qu'elle sera en mesure de se conformer à de telles conditions.

Toute fusion, acquisition ou coentreprise serait accompagnée de risques

La Société peut évaluer de temps à autre les opportunités de fusions, d'acquisitions et de coentreprises à l'égard d'actifs et d'entreprises ou effectuer tout autre type de transaction. Le paysage mondial a changé et de telles transactions s'accompagnent de risques en raison de passifs et d'évaluations avec des délais de clôture des transactions très serrés en raison d'une concurrence accrue. Il y a également un risque que le processus de révision et d'examen soit inadéquat et ait des conséquences négatives importantes. Ces transactions peuvent être d'envergure importante, modifier l'ampleur des activités de la Société et l'exposer à de nouveaux risques géographiques, politiques, opérationnels, financiers et géologiques. Toute transaction s'accompagnerait de risques, tels que la difficulté d'assimiler les opérations et le personnel; la perturbation potentielle des activités en cours de la Société; l'incapacité de la direction de maximiser la situation financière et stratégique de la Société; le maintien de normes, de contrôles, de procédures et de politiques uniformes; la dégradation des relations avec les employés, les clients et les entrepreneurs à la suite de l'intégration de nouveaux membres du personnel de gestion; la dilution des actionnaires actuels de la Société ou de ses intérêts dans ses actifs ou la décision d'accorder des intérêts à un partenaire de coentreprise; et les passifs inconnus potentiels. Rien ne garantit que la Société réussirait à surmonter ces risques ou tout autre problème rencontré dans le cadre de telles transactions ou coentreprises. Il se peut que les actionnaires n'aient pas le droit d'évaluer le bien-fondé ou les risques d'une future transaction ou coentreprise, sauf si les lois et les règlements applicables l'exigent.

Les revendications des autochtones, les droits à la consultation et à l'accommodement et les relations de la Société avec les communautés locales peuvent avoir une incidence sur les projets d'exploration et de développement existants de la Société.

Les gouvernements de nombreuses juridictions doivent consulter les peuples autochtones et les Premières Nations au sujet de l'octroi de droits miniers ou de droits de surface et de la délivrance ou de la modification d'autorisations de projet. La consultation et les autres droits des peuples autochtones et des Premières Nations peuvent nécessiter des accommodements, incluant des mesures touchant les emplois, le paiement de redevances et d'autres enjeux. Cela peut nuire à la capacité de la Société d'acquérir, dans un délai raisonnable, des titres minéraux ou des droits de surface effectifs dans ces juridictions, notamment dans certaines régions au Canada, au Mexique ou aux États-Unis où les communautés autochtones ou locales ont des revendications, et peut avoir une incidence sur l'échéancier et les coûts de développement des propriétés minières dans ces juridictions. Le risque de revendications imprévues de la part de groupes autochtones pourrait également avoir une incidence sur les projets d'exploration et de mise en valeur. Ces exigences légales peuvent également nuire à la capacité de la Société de transférer des projets existants ou de développer de nouveaux projets.

Les relations de la Société avec les communautés où elle exerce des activités sont essentielles pour assurer le succès futur de ses activités existantes et l'exploration et le développement de ses projets. Le public s'inquiète de plus en plus de l'effet perçu des activités minières sur l'environnement et sur les collectivités touchées par de telles activités. Une publicité défavorable concernant l'industrie minière générée par des organisations non gouvernementales et autres pourrait avoir une incidence défavorable sur la réputation ou la situation financière de la Société et avoir une incidence sur ses relations avec les communautés où elle exerce ses activités. Bien que la Société s'engage à travailler de façon socialement responsable, rien ne garantit que les efforts de la Société à cet égard atténueront ce risque potentiel.

L'incapacité de la Société de maintenir des relations positives avec les communautés locales peut créer d'autres obstacles à l'obtention des permis, à des contestations juridiques accrues ou à d'autres enjeux opérationnels perturbateurs touchant l'un ou l'autre des projets de la Société, et pourrait avoir une incidence défavorable importante sur le cours de l'action et la situation financière de la Société.

Concurrence

Les activités de la Société sont axées sur l'exploration, l'évaluation et le développement de gisements minéraux. Il n'y a aucune assurance que les dépenses qui seront engagées par la Société résulteront en la découverte de quantités suffisantes de minéraux pour en justifier l'exploitation commerciale. La concurrence est grande au sein de l'industrie minière quant à la découverte et à l'acquisition de propriétés ayant un potentiel commercial. Lors de possibilités de participation dans des projets prometteurs, la Société sera en concurrence avec d'autres parties, dont plusieurs disposent de ressources financières plus importantes que les siennes. En cas de réussite des efforts en exploration, d'importants investissements en capital sont requis pour atteindre la production commerciale; cependant, il se pourrait que la Société ne puisse amasser les fonds nécessaires pour de tels investissements en capital.

La Société peut être affectée par les lois anticorruption.

La Loi canadienne sur la corruption d'agents publics étrangers et la Foreign Corrupt Practices Act des États-Unis et les lois anticorruption d'autres juridictions où nous faisons des affaires interdisent aux entreprises et à leurs intermédiaires d'effectuer des paiements irréguliers dans le but d'obtenir ou de conserver des activités commerciales ou d'autres avantages commerciaux. Les politiques de la Société exigent le respect de ces lois anticorruption, qui comportent souvent des sanctions importantes. La Société exerce ses activités dans des juridictions qui ont connu dans une certaine mesure de la corruption au sein du gouvernement et du secteur privé et, dans certaines circonstances, le strict respect des lois anticorruption peut entrer en conflit avec certaines coutumes et pratiques locales. Rien ne garantit que les politiques et procédures de contrôle interne de la Société la protégeront toujours contre les actes imprudents ou inappropriés commis par les sociétés affiliées, les employés ou les agents de la Société. La violation de ces lois, ou des allégations de telles violations, pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Osisko Développement peut avoir de la difficulté à attirer et à retenir des cadres qualifiés pour faire croître l'entreprise, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités et la situation financière de la Société.

La Société dépend de certains membres de la direction, particulièrement de son chef de la direction. La perte de leurs services pourrait nuire à la Société.

La Société dépend des services de certains cadres clés et d'autres membres du personnel hautement qualifiés pour assurer l'avancement de ses objectifs d'affaires ainsi que pour identifier de nouvelles possibilités de croissance et de financement. La perte de ces personnes ou son incapacité à attirer et retenir d'autres employés hautement qualifiés requis pour ses activités pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la situation commerciale et financière de la Société. De plus, bien que certains dirigeants et administrateurs de la Société aient de l'expérience dans l'exploration, le développement et l'exploitation de propriétés minières, la Société demeure fortement tributaire des entrepreneurs et des tiers dans l'exécution des activités d'exploration et de développement. Rien ne garantit que ces entrepreneurs et tiers seront disponibles pour réaliser ces activités pour le compte de la Société ou qu'ils seront disponibles à des conditions commercialement acceptables.

Conflits d'intérêts

Certains administrateurs et dirigeants de la Société sont également administrateurs et dirigeants d'autres sociétés impliquées dans l'exploration et le développement de ressources naturelles; par conséquent, il est possible que ces administrateurs et dirigeants se retrouvent en situation de conflit d'intérêts. Toute décision prise par ces administrateurs et dirigeants impliquant la Société sera prise en se conformant à leurs tâches et leurs obligations de traiter équitablement et de bonne foi avec la Société et ces autres sociétés. En outre, ces administrateurs et dirigeants déclareront et s'abstiendront de voter sur toute question à l'égard de laquelle ces administrateurs et dirigeants pourraient avoir un conflit d'intérêts important.

Risques non assurés

La Société pourrait être tenue responsable de certains évènements, incluant de la pollution environnementale, des effondrements ou d'autres dangers contre lesquels une entreprise comme la Société ne peut s'assurer ou contre lesquels elle peut choisir de ne pas s'assurer, compte tenu de l'importance des primes ou pour d'autres raisons. Le paiement des montants relatifs à la responsabilité des risques susmentionnés pourrait entraîner la perte des actifs de la Société.

Les estimations de ressources minérales et de réserves minérales comportent une incertitude inhérente

Les ressources minérales et les réserves minérales ne sont que des estimations. Ces estimations sont l'expression de jugements fondés sur les connaissances, l'expérience minière, l'analyse des résultats de forage et les pratiques de l'industrie. Bien que la Société soit d'avis que les estimations des ressources minérales et des réserves minérales, le cas échéant, à l'égard des propriétés où la Société détient un intérêt direct reflètent les meilleures estimations, l'estimation des ressources minérales et des réserves minérales est un processus subjectif et l'exactitude des estimations des ressources minérales et des réserves minérales dépend de la quantité et de la qualité des données disponibles, de l'exactitude des calculs statistiques, et des hypothèses utilisées et des jugements portés dans l'interprétation des informations d'ingénierie et de géologie disponibles. Il existe une grande part d'incertitude dans toute estimation de ressources minérales et de réserves minérales, et les gisements réels rencontrés et la viabilité économique d'un gisement peuvent différer sensiblement des estimations. Les ressources minérales et les réserves minérales estimées peuvent devoir être réestimées en fonction de l'évolution des prix de l'or ou d'autres minéraux, de la poursuite des activités d'exploration ou de développement ou de l'expérience réelle de production. Cela pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les estimations du volume ou de la teneur de la minéralisation, des taux de récupération estimés ou d'autres facteurs importants qui influencent ces estimations. De plus, les ressources minérales ne sont pas des réserves minérales et rien ne garantit qu'une estimation de ressources minérales sera éventuellement convertie en réserves minérales prouvées ou probables. La viabilité économique de ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'a pas été démontrée.

Facteurs économiques liés au développement de propriétés minières

L'exploration et le développement de biens miniers sont spéculatifs et comportent un degré élevé de risque. Même si des retombées appréciables peuvent découler de la découverte d'un gisement, très peu de propriétés explorées sont exploitables sur le plan commercial et deviendront éventuellement des mines productrices. Il n'y a aucune certitude qu'une des propriétés d'exploration sera exploitable sur le plan commercial.

Si des ressources minérales existent, des dépenses substantielles seront indispensables pour confirmer l'existence de réserves minérales suffisantes à l'exploitation commerciale d'une mine et pour obtenir les approbations environnementales et les permis nécessaires pour entreprendre l'exploitation commerciale. La décision quant à la guestion de savoir si une propriété contient ou non un gisement minéral exploitable sur le plan commercial et devrait entrer en production dépendra des résultats des programmes d'exploration, des études d'évaluation économique préliminaire et/ou de faisabilité, ainsi que des recommandations formulées par des ingénieurs ou des géologues dûment qualifiés, ce qui requiert des dépenses considérables. Cette décision suppose l'examen et l'évaluation de nombreux facteurs importants, notamment, sans s'y limiter: (a) les coûts pour amener une propriété à l'étape de la production, y compris les travaux d'exploration et de développement, la préparation, le cas échéant, d'évaluations économiques préliminaires et d'études de faisabilité de production et la construction d'installations de production; (b) l'accès au financement et les coûts de financement; (c) les coûts de production continus; (d) les prix des métaux; (e) les règlements et contraintes en matière de conformité environnementale (y compris les obligations environnementales découlant d'activités d'exploration historiques); et (f) le climat politique ou la règlementation et le contrôle des gouvernements. Les projets de mise en valeur sont également assujettis à la réalisation d'études d'ingénierie tirant des conclusions positives, la délivrance par les gouvernements des permis nécessaires et l'accès à un financement adéquat. Les projets de développement n'ont aucun antécédent d'exploitation sur lequel fonder les estimations des flux de trésorerie futurs.

Facteurs qui échappent au contrôle d'Osisko Développement

La rentabilité potentielle de propriétés minérales dépend de nombreux facteurs qui échappent au contrôle de la Société. Par exemple, les prix mondiaux et les marchés des minéraux sont imprévisibles, très volatils, potentiellement sujets à des mesures de contrôle ou de fixation de la part des gouvernements et réagissent aux changements des contextes nationaux, internationaux, politiques, sociaux et économiques. Un autre facteur est que les taux de récupération des minéraux provenant du matériel extrait (en supposant que l'existence de tels gisements minéraux a été établie) peuvent varier des taux établis lors d'essais et qu'une réduction du taux de récupération nuira à la rentabilité et, possiblement, à la viabilité économique d'une propriété. La rentabilité dépend également des coûts d'exploitation, y compris les coûts de la maind'œuvre, de l'équipement, de l'électricité, de conformité environnementale ou d'autres intrants de production. Ces coûts fluctueront d'une manière que la Société ne peut prévoir et échappent au contrôle de la Société, et ces fluctuations auront une incidence sur la rentabilité et pourraient même l'éliminer complètement. En outre, en raison de l'incertitude économique mondiale, la disponibilité et le coût du financement pour le développement et les autres coûts deviennent de

plus en plus difficiles, voire impossibles, à prévoir. Ces changements et évènements peuvent avoir une incidence importante sur le rendement financier de la Société et peuvent aussi avoir une incidence défavorable sur les échéanciers de projets.

Osisko Développement pourrait être tenue responsable ou subir des pertes à l'égard de certains risques et dangers contre lesquels elle n'a pas souscrit d'assurance ou ne peut souscrire d'assurance pour des raisons économiques

Le domaine minier est capitalistique et assujetti à de nombreux risques et dangers, notamment la pollution environnementale, les accidents ou les déversements, les accidents de travail ou de transport, les conflits de travail, les changements apportés au cadre règlementaire, les phénomènes naturels (les conditions météorologiques difficiles, les tremblements de terre, l'écroulement d'une paroi et les effondrements) et des conditions géologiques inhabituelles ou inattendues. Ces risques et dangers pourraient avoir une incidence sur les activités de la Société. Par conséquent, plusieurs des risques et dangers susmentionnés pourraient endommager ou détruire les propriétés minières de la Société ou de futures installations de traitement; causer des blessures personnelles ou le décès; une atteinte à l'environnement; des retards dans les activités d'exploration et de développement ou l'interruption ou la cessation de celles-ci; un retard ou une incapacité à obtenir les approbations nécessaires des autorités de règlementation; des coûts, des pertes financières et d'éventuelles obligations légales ainsi qu'une réaction adverse des autorités publiques. Osisko Développement pourrait être tenue responsable ou subir une perte relativement à certains risques et dangers contre lesquels elle n'a pas souscrit d'assurance ou ne peut en souscrire ou qu'elle peut raisonnablement choisir de ne pas souscrire pour des raisons économiques. Cette absence de couverture d'assurance pourrait occasionner des préjudices économiques importants à la Société.

Risques et dangers environnementaux

Osisko Développement est assujettie à la règlementation environnementale dans les juridictions où elle exerce ses activités. Cette règlementation exige notamment le respect de normes de qualité de l'air et de l'eau et la remise en état des terres. Elle fixe également des limites en général et en particulier au transport, à l'entreposage et à l'élimination des déchets solides et dangereux. La législation environnementale évolue vers des normes et une application plus strictes, des amendes et des pénalités accrues en cas de non-conformité, des évaluations environnementales plus rigoureuses des projets proposés, et un degré accru de responsabilité pour les entreprises et leurs dirigeants, administrateurs et employés. Rien ne garantit que les changements futurs apportés à la règlementation environnementale, le cas échéant, n'auront pas d'incidence défavorable sur les activités de la Société. Des risques environnementaux peuvent exister sur les propriétés qui ne sont pas connues de la Société à l'heure actuelle et qui ont été causées par les détenteurs ou exploitants antérieurs ou existants des propriétés. Les coûts de remise en état sont incertains et les dépenses prévues estimées par la direction pourraient différer des dépenses réelles requises.

Fluctuation du cours des actions ordinaires d'Osisko Développement

Le cours boursier des actions ordinaires d'Osisko Développement est affecté par plusieurs variables qui ne sont pas directement liées à la performance de la Société, notamment la vigueur de l'économie en général, la disponibilité et l'attrait d'autres placements, et l'ampleur du marché public pour la négociation des actions. Il n'est pas possible de prévoir l'incidence future qu'auront ces facteurs et d'autres facteurs sur le cours des actions ordinaires d'Osisko Développement et ces facteurs pourraient entraîner une diminution de la valeur des actifs, ce qui pourrait mener à des charges de dépréciation.

Contrôles, procédures de divulgation de l'information et contrôles internes à l'égard de l'information financière (CPDI)

La Société est tenue de se conformer au Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs. L'attestation des documents intermédiaires exige la divulgation, dans le rapport de gestion, de tout changement aux contrôles internes qui a eu une incidence notable ou qui est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence notable sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière. La direction confirme qu'aucun changement important n'a été apporté aux contrôles internes à l'égard de l'information financière durant les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2022. Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont tous deux signé l'annexe 52-109A2, Attestation des documents intermédiaires, laquelle est disponible sur SEDAR (www.sedar.com). Des renseignements supplémentaires sur la Société sont disponibles par le biais de communiqués de presse, d'états financiers et de la notice annuelle, régulièrement déposés sur SEDAR (www.sedar.com). Ces documents et d'autres informations se trouvent également sur le site Web de la Société au www.osiskodev.com

Base d'établissement des états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités qui accompagnent le dépôt du présent rapport de gestion ont été préparés conformément aux *Normes internationales d'information financière* (les « **IFRS** ») telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« **IASB** ») et conformément à la norme *International*

Accounting Standard (« IAS ») 34 – Information financière intermédiaire. Les conventions comptables, les méthodes de calcul et de présentation appliquées dans ces états financiers consolidés sont détaillées dans les notes afférentes aux états financiers.

Estimations et jugements comptables critiques

Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées et sont fondées sur l'expérience historique ainsi que d'autres facteurs, y compris des attentes à propos d'évènements futurs, qui sont jugés raisonnables dans les circonstances. La détermination d'estimations nécessite l'exercice du jugement basé sur diverses hypothèses ainsi que d'autres facteurs tels que l'expérience historique et les conditions économiques actuelles et prévues. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses comptables critiques ainsi que des jugements critiques dans l'application des conventions comptables de la Société sont détaillés dans les états financiers consolidés pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020.

Instruments financiers

Tous les instruments financiers doivent être évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. La juste valeur est basée sur les cours du marché, à moins que les instruments financiers ne soient pas négociés sur un marché actif. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation comme les flux de trésorerie actualisés, le modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes ou d'autres techniques d'évaluation. L'évaluation au cours de périodes subséquentes dépend de la classification de l'instrument financier. Une description des instruments financiers et de leur juste valeur est présentée dans les états financiers consolidés pour le trimestre terminé les 30 septembre 2022.

Renseignements techniques

Les renseignements techniques de nature scientifique et géologique contenus dans le présent rapport de gestion ont été révisés et approuvés par Mme Maggie Layman, qui est une personne qualifiée (« PQ ») tel que défini par le Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers.

Structure du capital-actions

En date du présent rapport de gestion, les nombres suivants d'actions ordinaires de la Société et d'autres valeurs mobilières de la Société pouvant être exercés pour obtenir des actions ordinaires de la Société étaient en circulation :

Valeurs mobilières	Actions ordinaires suivant l'exercice
Actions ordinaires	75 634 943
Options sur actions	1 546 948
UAR	963 132
UAD	170 648
Bons de souscription	24 046 640
Capital-actions pleinement dilué	102 363 272

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

À l'exception des énoncés de faits historiques que renferme le présent rapport de gestion, les renseignements qui y sont présentés de même que les renseignements qui y sont intégrés par renvoi constituent de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables concernant l'entreprise, les activités, les plans, le rendement financier et la situation financière de la Société. On reconnaît souvent, mais pas toujours, l'information prospective à l'emploi de termes tels que « planifier », « s'attendre à », « pouvoir », « devoir », « budgéter », « estimer », « projeter », « avoir l'intention de », « prévoir », « prédire », « croire », « être d'avis que » et d'autres termes ou expressions analogues, y compris la variante négative de ces termes, ainsi qu'à l'emploi du futur ou du conditionnel comme « pourrait », « devrait », « pourra », « devra » ou des termes comme « probable » ou « prévu », selon lesquels certaines mesures peuvent ou pourraient être prises ou seront prises, ou certains évènements peuvent ou pourraient survenir ou surviendront, ou certains résultats peuvent ou pourraient être atteints ou seront atteints.

L'information prospective comporte des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes et d'autres facteurs susceptibles de faire en sorte que les projets, les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société soient sensiblement différents des projets, des résultats, du rendement ou des réalisations futurs prévus expressément ou implicitement dans cette information prospective. Parmi ces facteurs figurent les conditions permettant d'obtenir du financement dans l'avenir, les flux de trésorerie d'exploitation, les frais d'exploitation, les flux de trésorerie disponibles, les

ressources minérales, l'encaisse totale, les coûts de transaction et les frais administratifs réels de la Société soient sensiblement différents de ceux escomptés: l'éventualité que les exigences relatives aux infrastructures du projet et les méthodes de traitement prévues, ainsi que les dépenses liées à l'exploration soient sensiblement différentes de celles escomptées; les résultats réels des activités d'exploration en cours; les variations des ressources minérales, de la production minérale, des teneurs ou des taux de récupération ou encore des efforts d'optimisation et des ventes; les retards dans l'obtention des approbations gouvernementales ou de financements ou encore des retards dans la réalisation des activités de développement ou de construction; les risques non assurés, notamment la pollution, les éboulements ou les dangers ne pouvant être assurés; l'évolution de la règlementation, les vices de titres; la disponibilité ou l'intégration du personnel, du matériel et de l'équipement; l'incapacité d'embaucher ou de fidéliser des membres de la direction et du personnel clé; le rendement des installations, de l'équipement et des procédés par rapport aux spécifications et aux attentes; les impacts environnementaux imprévus sur les activités; les cours; les risques liés à la production, à la construction et à la technologie ou encore les besoins en capitaux et les risques d'exploitation liés aux activités ou à une expansion des activités; la dilution résultant des financements par actions futurs, les fluctuations du prix de l'or, de l'argent et d'autres métaux et des taux de change; l'incertitude relative à la production et aux ressources de trésorerie futures; l'incapacité de réaliser avec succès de nouveaux projets de développement, les expansions prévues ou d'autres projets tout en respectant le calendrier prévu; l'évolution défavorable du marché, de la situation politique et de la conjoncture économique générale ou des lois, des règles et des règlements applicables à la Société; les répercussions de la pandémie de COVID-19; les modifications apportées aux paramètres d'un projet; la possibilité d'un dépassement des coûts d'un projet ou de frais et de dépenses imprévus; les accidents, les conflits de travail, les protestations de la part des parties intéressées et de la collectivité ainsi que les autres risques inhérents au secteur minier; le défaut d'une usine, d'un équipement ou d'un procédé de fonctionner pas comme prévu; le risque lié à la découverte d'un vice de titre inconnu ou à toute autre réclamation défavorable; les facteurs mentionnés à la rubrique Facteurs de risque en plus d'autres risques, notamment ceux mentionnés dans les documents d'information continue de la Société, qui sont disponibles sur SEDAR (www.sedar.com) sous le profil d'émetteur de la Société.

En outre, l'information prospective figurant dans les présentes repose sur certaines hypothèses et comporte des risques liés aux activités de l'émetteur résultant. L'information prospective contenue dans les présentes repose sur certaines hypothèses, notamment les taux d'intérêt et les taux de change; le prix de l'or, du cuivre et d'autres métaux; l'état de la concurrence au sein du secteur minier; les titres de propriétés minières; les exigences financières et en matière de financement; la conjoncture économique générale, la situation politique et la conjoncture du marché; et les modifications apportées aux lois, aux règles et aux règlements applicables à la Société.

Bien que la Société ait tenté de repérer les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les projets, les mesures, les évènements ou les résultats soient sensiblement différents de ceux qui sont indiqués dans l'information prospective contenue dans le présent rapport de gestion, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les projets, les mesures, les évènements ou les résultats ne correspondent pas à ce qui était prévu, estimé ou voulu. Rien ne garantit que ces énoncés se révéleront exacts, car les projets ainsi que les résultats réels et les évènements futurs pourraient être sensiblement différents de ceux escomptés dans ces énoncés ou cette information. Par conséquent, le lecteur ne doit pas s'en remettre outre mesure à l'information prospective contenue dans le présent rapport de gestion. Toute l'information prospective contenue dans le présent rapport de gestion est donnée sous réserve de la présente mise en garde.

Une partie de l'information prospective ainsi que d'autres renseignements qui sont contenus dans les présentes au sujet du secteur minier et des attentes de la Société à l'égard du secteur minier et de la Société sont fondés sur des estimations établies par la Société à l'aide de données qui proviennent de sources du secteur accessibles au public ainsi que d'études de marché et d'analyses du secteur et d'hypothèses fondées sur des données et une connaissance de ce secteur que la Société estime être raisonnables. Toutefois, bien qu'elles révèlent généralement les positions relatives sur le marché, les parts de marché et les caractéristiques de rendement, ces données sont en soi imprécises. Bien que la Société n'ait pas connaissance que les données relatives au secteur figurant dans les présentes pourraient contenir des inexactitudes, le secteur minier présente des risques et des incertitudes susceptibles de changer en fonction de divers facteurs.

Il est recommandé au lecteur de ne pas se fier indûment à l'information prospective. La Société ne s'engage pas à mettre à jour l'information prospective figurant dans le présent rapport de gestion, sauf comme le prescrit la loi.